

**Compte rendu du**

**SOMMET MONDIAL DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION  
(SMSI)  
1<sup>ère</sup> Phase GENEVE 10 – 12 décembre 2003**

**Jean-Louis FULLSACK  
CSDPTT**

# Table des matières

## Avant-ropos

### 1 – La SC au Sommet

- Les conditions matérielles
- La SC déboussolée
- Fonctionnement de la SC

### 2 – Evénements et activités dans le cadre du Sommet

#### *Mercredi 10 décembre*

- Open WSIS Initiative
- Plénière de la SC
- Table ronde d'Africanti
- Atelier « Solutions durables déterminées par les communautés
- Signature de l'accord ACP-UE sur la Société de l'Information et le Développement
- Stand de l'UE
- Stand de Telecom Moçambique
- Rencontre avec M. Samassékou

#### *Judi 11 décembre*

- Atelier « Pourquoi les opérateurs des télécommunications ne peuvent-ils pas fournir un accès équirable »
- Table ronde « La gouvernance mondiale à l'âge de la SI
- Réunion de la délégation gouvernementale du Niger avec CSDPTT
- Journée du Mali
- Table ronde de l'IUED Genève « Partenariats publics-privés : le grand mirage ? »
- Quelques nouvelles du jour
- Surprenante Banque Mondiale
- Carnet du SMSI

#### *Vendredi 12 décembre*

- Atelier « Technologies émergentes et solutions innovantes »
- Rencontre avec Sylvestre Ouédraogo
- Dernière Plénière de la SC

### 3 – Sommet Mondial sur la SI – Phase de Genève

- La dernière plénière intergouvernementale
- Allocution du Président de la Confédération Helvétique
- Allocution du Président de la République Tunisienne
- Allocution du Secrétaire général de l'UIT
- Les Tables rondes du SMSI : Table ronde n°1 « Créer des opportunités numériques »
- Déclaration de la SC
- Adoption de la Déclaration des Principes et du Plan d'Action
- La blague du SMSI
- Le mot du Président
- Epilogue

### 4 – Conclusion

## Avant-propos

Le Sommet de cette 1<sup>ère</sup> phase du SMSI suit le PrepCom-3b, c'est-à-dire la deuxième prolongation du PrepCom-3 de septembre qui n'avait pu aboutir à un accord sur les deux textes fondamentaux que les chefs d'Etat et de gouvernement devaient signer lors de ce Sommet : la Déclaration des principes et le Plan d'action.

Le PrepCom-3b a failli échouer à son tour dans cette tâche (voir le compte-rendu dans la lettre de CSDPTT n°2) et il a fallu deux jours et deux nuits d'après négociation menées par Marc Furrer<sup>1</sup> le Directeur du Bakom (l'organisme de réglementation des télécommunications suisse) et chef de la délégation suisse. Ouf, on revenait de loin ...

Un thème sur lequel aucun accord n'a pu se faire : le financement des projets TIC dans les PeD afin de leur permettre de prendre part dans « la société de l'information », c'est-à-dire de combler le « fossé numérique » entre le Nord et le Sud. N'oublions pas que c'est l'un des deux ou trois objectifs principaux assigné au SMSI par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Un autre thème a été « mis en délibération » : la gouvernance d'Internet, pour laquelle aucun consensus n'a pu être trouvé.

Le *Sommet de Genève* est couplé à une autre grande manifestation : *ICT4D* (Information and Communication Technologies for Development)<sup>2</sup>. Comme lui elle se déroule à Palexpo où elle occupe le Hall 4, alors que le Hall 1 abrite les sites officiels comme le Secrétariat du Sommet, le Salon officiel, la salle des tables rondes et la grande salle de la Plénière. Quant à la Société civile elle s'est vu attribuer des espaces –plus ou moins fermés- dans le Hall 2, à côté du Centre de presse, du cyber-café et de l'Agora. Celle-ci est en fait un lieu ouvert, non délimité et pourvu de quelques sièges et d'une table, et a été prévue par les organisateurs pour être le lieu de réunion de la Société civile. Un choix catastrophique car cet espace est impropre à une telle fonction vu le bruit ambiant et les allées-venues incessantes. Il n'a pas été le seul, hélas !

Le compte rendu qui suit relatera davantage d'événements organisés par la SC soit en son sein soit dans le cadre de ICT4D, et d'autres événements relevant d'ICT4D, que du Sommet lui-même car je n'ai participé effectivement ... qu'à sa Séance officielle finale. Cela tient à deux raisons : d'une part le peu d'intérêt d'un rite qui devait faire adopter les deux documents officiels du Sommet par l'ensemble des Etats représentés « au plus haut niveau »<sup>3</sup>, d'autre part les Séances ont été pour une partie fermées aux autres « partenaires » du Sommet dont la SC ... Décidément le multi-partenariat si cher aux organisateurs -du moins dans leur « communication »- n'a pas résisté aux susceptibilités des certains Etats. Ainsi en était-il aussi des Groupes de travail mis en place pour les questions en débat comme le financement des infrastructures et où j'aurais pu intervenir au nom de la SC en tant que « focal person » de son Groupe de travail Contenus & Thèmes. Inversement, la SC n'a pas été en mesure d'exiger que tous les débats soient ouverts. De ce fait sa participation s'est soldée par une demie douzaine d'interventions en dehors des « incontournables » à l'ouverture et à la clôture du Sommet. Un bilan navrant pour justifier un « Sommet des partenaires » toujours mis en avant par les organisateurs.

---

<sup>1</sup> « Ce fut un combat dur » a-t-il déclaré à leur issue, visiblement soulagé que l'on soit au moins parvenu à une conclusion des négociations à Genève

<sup>2</sup> Un titre anglais en plein pays francophone : on n'est pas à un paradoxe près dans ce SMSI ...ou : encore un exemple d'hégémonie anglo-saxonne dans le système onusien

<sup>3</sup> Selon la volonté des organisateurs, mais en fait à peine une quarantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement y étaient représentés, et la plupart d'entre eux n'y ont fait que « passer » le temps d'un discours... Pas vraiment la réussite !

# 1 - La Société Civile au Sommet

## *Les conditions matérielles déplorables : L'espace SC*

D'abord un chiffre : selon les organisateurs, 11 000 personnes ont participé au Sommet de Genève. Sur ce total on a dénombré environ 1 200 organisations de la SC qui a fourni le plus grand contingent des participants.

Nous n'évoquerons que pour mémoire les conditions d'accès et de circulation interne imposées par des mesures de sécurité draconiennes prises pour « protéger Palexpo des terroristes » -réels ou virtuels?- censés vouloir s'en prendre aux (hauts) représentants des Etats participant à ce Sommet.

On ne surtout se demander selon quel concept et sur quels critères les organisateurs ont attribué ses quartiers à la SC dans ces *halls immenses et résonnants*. A leur décharge on invoquera un probable manque de moyens qui auraient permis de réaliser au moins des espaces fermés (bureaux, salles de dimension variée) et un cadre digne de ce nom pour les réunions plénières de la SC.

CSDPTT a particulièrement déploré *l'absence d'un guichet d'accueil* et d'un « service minimum » pour assurer ce dernier. Les participants qui venaient pour la première fois – d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine- pour participer au SMSI ont ainsi été livrés à eux mêmes pour trouver les lieux de réunion ou pour contacter leurs correspondants ou interlocuteurs. Même les initiés avaient du mal à s'y retrouver ... Probablement obsédé par les TIC, les organisateurs n'ont même pas mis un simple tableau blanc pour y laisser des messages.

Dans cet espace on déplorait aussi *l'absence d'un bureau pour la SC* capable d'accueillir dans un cadre adéquat une équipe permanente et un groupe de discussion. La SC manquait ainsi d'un « centre d'information » sur les activités des divers groupes de travail, voire de la simple possibilité d'afficher des messages ! Cependant les organisateurs l'avaient gratifié d'une dizaine de petits bureaux agglomérés, certes spartiates mais pourvus d'un PC connecté au réseau. Paradoxalement cela cloisonnait encore davantage la SC, chacun des bureaux étant vite investi ... et pourvu d'un autocollant invitant « à ne pas déranger » ! Dans une manifestation de cette importance ces carences s'avéraient catastrophiques.

Autre caractéristique des conditions particulières à Palexpo : l'étroitesse du *rapport signal à bruit* ou l'ampleur du facteur de bruit ! Le bruit généré par les annonces, les publicités et les « animations » de tout genre, a le plus souvent été voisin du niveau du « signal » voire l'a dépassé sporadiquement ! Suivre un exposé, prendre part à une discussion ou simplement converser avec des participants devenait un exercice fatigant au résultat aléatoire.

## *La SC déboussolée*

Conséquence de ce qui précède ou absence d'organisation minimale de la SC, toujours est-il que le contraste était saisissant entre les PrepComs et cette « ultime étape » que constituait ce Sommet pour la clôture de la 1<sup>ère</sup> phase. Par moments on tournait en rond et la moindre recherche prenait un temps fou<sup>4</sup> ... On peut se demander dans quelle mesure la SC présente au SMSI a ressenti cette carence. Ses « leaders » et les « initiés » avaient tous leur portable branché sur WiFi<sup>5</sup> et étaient ainsi en contact permanent. La société réseautée était ainsi largement mise en œuvre, au grand détriment de ceux qui n'y sont pas encore parvenus, ou de ceux qui n'en ont pas les moyens ... ou tout simplement de ceux qui continuent de privilégier

---

<sup>4</sup> Sans compter les (re-)passages aux portiques de sécurité selon les lieux des événements

<sup>5</sup> Service payant au-delà d'une franchise de deux heures (80 FS la journée) ; selon ses utilisateurs la fiabilité n'a pas été la vertu cardinale du réseau.

une société de contacts humains et qui sont les plus nombreux. Heureusement, du moins pour CSDPTT.

### ***Fonctionnement de la SC pendant le Sommet***

Pendant le Sommet, soit du mercredi 10 au vendredi 12 décembre, la Plénière de la SC s'est réunie deux fois.

Prévue dans la salle Mont Blanc mercredi de 12 à 13 heures, la première plénière n'a pu s'y tenir car la Salle était occupée par la Session des Villes et Pouvoirs locaux (encore un flop organisationnel !)<sup>6</sup>. La plénière a finalement eu lieu dans un espace ouvert appelé « l'Agora » et dans les pires conditions : bruit ambiant, pas assez de sièges, une « estrade » improvisée et un cafouillage généralisé. Les plus courageux ont tenu une heure.

La deuxième s'est tenue vendredi de 13 heures 30 à 15 heures 30 dans la salle C. Enfin la SC se retrouve dans une salle où on peut écouter, intervenir et prendre des notes, bref PARTICIPER !

Le groupe Contenus et Thèmes n'a pas tenu de réunion. La Déclaration étant « ficelée » elle doit être présentée jeudi après-midi à la presse. Tant pis pour les (bonnes) idées transmises hors délais.

Nota : Le groupe des membres du Collectif CASIC se sont retrouvés les matins du mercredi, jeudi et vendredi pour se répartir les rôles, essentiellement participer aux divers événements organisés dans le cadre de ICT4D. Nous avons essayé d'être présents dans les débats ou échanges d'information qui nous semblaient les plus intéressants ... au moins sur le papier. En fait ils ne se sont avérés tels que rarement.

## **2 – Événements et activités diverses dans le cadre du Sommet**

Pour des raisons évidentes d'intérêt je consacre l'essentiel de mon temps aux événements organisés par ICT4D (littéralement : les TICs pour le développement) et aux réunions de la SC. Malgré mon « overpass » je ne pénètre que trois fois dans la « zone rouge » des plénières intergouvernementales, plus pour m'enquérir de l'ambiance que pour me nourrir de la matière. Je m'excuse donc par avance auprès des lecteurs qui auraient préféré un compte-rendu de ces débats officiels.

D'autre part la restitution des événements suit un cheminement chronologique qui comporte quelques inconvénients -dont une lisibilité malaisée-, mais rend mieux compte des conditions de travail et du vécu. Pour la facilité de la lecture chaque événement est traité dans un paragraphe particulier dont le sujet est en italique gras.

### **Mercredi 10 décembre**

#### ***Open WSIS Initiative***

Ce matin après concertation au sein du groupe CASIC j'ai choisi un des ateliers ouverts organisé par « ***Open-WSIS Initiative*** » de Bertrand de la Chapelle. Il traite du thème « Enabling Environment » qu'on peut traduire par « Favoriser l'environnement ». Ces ateliers

---

<sup>6</sup> Une Plénière de la CS avait été prévue mardi soir « en Salle C » sans préciser si c'est celle à l'UIT ou à Palexpo ; finalement elle n'a eu lieu nulle part sans que personne n'en soit avisé (cf le Compte rendu de PrepCom-3b)

-neuf sont prévus dont un consacré à l'infrastructure mais que je n'ai pas trouvé<sup>7</sup> - doivent traiter des chapitres majeurs du Plan d'Action du SMSI, amener les « partenaires » impliqués à exprimer leurs préoccupations respectives et identifier des « facilitateurs » potentiels dans le secteur privé comme dans la Société civile, capables d'organiser des réseaux spécifiques aux différents sujets à traiter. L'expertise ainsi collectée permettra de compléter le Plan d'Action voire d'indiquer des solutions pour sa mise en œuvre d'ici à Tunis 2005.

C'est toute la conception « tous unis » et « tous égaux : secteur privé, ONG et gouvernements » de notre compatriote Bertrand, pour résoudre les différents problèmes que doit affronter une « Société de l'Information », bref la croyance dans le mythe 3P : Partenariat Public-Privé.

Cet atelier traite donc de l'environnement et des risques que font peser sur lui les industries et la prolifération des équipements et composants ICT. Le bruit ambiant et quelques « pointes » troublent malheureusement cette séance d'info assez riche avec des contributions de différents organismes publics et internationaux<sup>8</sup> -dont « Global e-Sustainability Initiative, GeSI de Paris- et animée par Thomas Ruddy. M. Cogburn de l'Université du Michigan et intervenant au nom de IPC<sup>9</sup> a évoqué la « gouvernance de la cyber-infrastructure » et de ses composantes. On était alors loin du Plan d'action. Le débat m'a permis d'exprimer mon étonnement de voir l'environnement considéré sur son côté traditionnel et non en tant que potentiel de promotion des énergies renouvelables. Dans ce cas nous serions dans une réelle convergence avec la problématique du Sommet et de la mise en œuvre du Plan d'action parce que sans énergie électrique les TIC restent inertes. J'avais d'ailleurs rédigé une contribution sur ce point pour la Plan d'action que Thomas Ruddy a soutenue et qui devait figurer dans sa version définitive. Sentiment mitigé à la sortie pour n'avoir saisi qu'une partie des interventions, non à cause de l'anglais pratiqué comme langage unique, mais à cause du bruit ambiant. Et de la théorisation souvent pratiquée comme de « l'art pour l'art ». Il faudra voir ailleurs ...

### *Plénière de la Société Civile*

La *Plénière de la SC* réunie dans les conditions évoquées ci-dessus, a comme sujet principal la présentation de la Déclaration « alternative » à la presse à 16 heures. En couverture elle porte la mention « Adoptée à l'unanimité par la plénière de la société civile du SMSI le 8 décembre 2003 ». C'est pour le moins un abus de langage, car elle a été adoptée par les présents<sup>10</sup> à main levée et s'il n'y avait pas d'opposants, il y avait néanmoins une bonne minorité pour s'abstenir, dont CSDPTT. Ce que nous avons fait remarquer à l'assemblée.

---

<sup>7</sup> Il ne figurait dans aucune information et n'a peut-être eu qu'une existence ... théorique, à l'instar de quelques autres (non) événements de ce ICT4D

<sup>8</sup> Comme un pied de nez au 3P, je n'ai noté aucune intervention du secteur privé

<sup>9</sup> Voir le site [www.cotelco.net](http://www.cotelco.net) qui indique les organismes de soutien parmi lesquels on trouve Microsoft et Cisco, mais aussi l'UNESCO !

<sup>10</sup> J'étais à ce moment au Cybercafé en train de rédiger un texte d'amendement de la Déclaration pour prendre en compte le rôle des services publics d'une part et celui des énergies renouvelables –en particulier « solaires »- d'autre part. Une demi-douzaine d'autres membres de la SC « pianotaient » de leur côté.

### ***CSDPTT ne signe pas la Déclaration de la Société Civile***

La version de ce jour de la Déclaration de la SC comporte trop de lacunes et ne met en cause aucun des grands principes néolibéraux comme la primauté du marché, le dévoiement des institutions onusiennes (dont l'UIT), la privatisation systématique des opérateurs de télécommunications et surtout la réduction scandaleuse des ressources publiques<sup>11</sup> consacrées au développement. CSDPTT a fait part de sa décision de ne pas signer le document dans cet état.

Deuxième « cactus » à cette plénière : la motion de remerciements aux organisateurs et membres du Secrétariat de la SC que quelques membres très actifs veulent faire adopter à la plénière en reconnaissance de leur travail fourni ! Cette proposition « nous hérissent les poils ». Je fais donc une seconde mise au point très ferme en demandant à l'assemblée de refuser une telle motion car les conditions dans lesquelles nous nous réunissons –il faut réellement crier pour se faire entendre vu le niveau du bruit ambiant et plus de la moitié des présents est debout faute de sièges et de place- sont tout simplement inacceptables. La motion est finalement noyée dans le bruit comme disent les techniciens ... Mais n'est pas enterrée pour autant, une partie de la SC étant tellement « accro » du SMSI qu'elle est prête à avaler quelques couleuvres pour s'y assurer un rôle et une pérennité. Par moments, j'envie mes copains de CSDPTT qui souffrent pendant le même temps sous le soleil pour raccorder quelques villages maliens et burkinabés au réseau : cela me paraît plus facile à réaliser que de « contribuer activement » comme représentant d'une ONG aux activités de la Société civile dans ce cadre du SMSI !

### ***Table ronde d'Africanti***

Le temps de prendre un sandwich et me voilà dans la *Table ronde d'Africanti* organisée à l'initiative d'*Annie Chéneau-Loquay* et de *Pape Ndyaye Diouf* avec le titre évocateur : ***Etat, marché, société civile : quelle répartition des rôles dans la « société de l'information ?*** On est toujours dans une « salle à ciel ouvert » mais le micro un peu « poussé » maintient un rapport signal à bruit (presque) acceptable. Le temps de regretter l'absence de quelques intervenants inscrits on se retrouve une vingtaine de participants dont une bonne délégation du CASIC. Annie fait une brève introduction en évoquant le rôle –de plus en plus contesté- de l'Etat, de l'ONU –organisation inter-étatique en voie d'évolution avec la recherche de partenariats (de type 3P)- et en rappelant l'état très contrasté ... des Etats africains. A côté de ces Etats émerge un autre pouvoir : celui des organisations internationales et en particulier des bailleurs de fonds.

L'aspect juridique des rôles respectifs est examiné en premier. *Abdoullah Cissé* (Juriste, Professeur à l'Université de Saint Louis au Sénégal) trouve d'abord un environnement déconcertant où apparaît la pluri-appartenance. Il note l'émergence du pouvoir du savoir et l'apparition d'un paradigme du réseau remplaçant progressivement le paradigme de la pyramide. Aux finalités des enjeux devront correspondre des finalités du droit. Elles passent par la création de nouvelles normes et d'une nouvelle méthodologie.

Lorsqu'on évoque l'Etat-nation il faut se rappeler la porosité des frontières avec le triomphe de la marchandisation. Dès lors il n'y a pas de choix : il faut co-réguler, c'est-à-dire intégrer les acteurs incontournables et passer d'un législateur unique à un législateur pluriel.

---

<sup>11</sup> Notamment l'aide publique au développement (APD) pour laquelle les pays riches s'étaient engagés en 1989 à verser 0,7% de leur PIB ; près de quinze ans après cette part ne dépasse pas 0,25%. Seule l'Union Européenne – pourtant premier bailleur mondial pour l'APD- s'est engagée à porter sa contribution à 0,35% ... en 2006.

Au plan global on rencontre les mêmes problèmes. L'Etat prône des services adaptés à leur environnement, conçoit une loi d'orientation et veille à l'application. Dans ce contexte apparaît le principe de la solidarité numérique. Cette intervention au niveau local doit aussi s'effectuer au niveau supérieur, le niveau global, soit une intervention au plan « global ». Les cyberstratégies impliquant un volet juridique, le cyberdroit devra énoncer de nouveaux principes juridiques. Dans l'environnement des TIC la solidarité numérique devient une valeur fondamentale. Quant à la SC elle devra contribuer à ces nouveaux droits.

*Gilbert Riest* (ancien professeur à l'IUED Genève) ne partage pas ce « cyber-déterminisme » et met en garde contre les discours unilatéraux (« solidarité numérique »). Le domaine des TIC est reconnu et « officialisé », mais les principaux usages d'Internet sont plus triviaux. Si la technologie a évolué, l'humanité n'a guère changé.

*Didier Kla* (Informaticien, président d'AUL) note qu'il est difficile d'élaborer une cyberlégislation alors qu'il reste tant de divergences. *A. Cissé* constate que les TIC peuvent constituer une menace pour les libertés et droits de l'homme (à travers l'e-commerce par exemple). A une cyber-infraction doit correspondre une cyberlégislation.

*Djilali Benamrhane* (CASIC) note que agir au plan local-global implique d'investir dans le domaine juridique. Pour le verrouiller de manière à résister au droit national ? Cela ne va-t-il pas faire perdre le temps alors qu'il est urgent de réformer les structures de l'ONU ?

*Michel Lavigne* (CASIC) note que la signature électronique est toujours du domaine US. Internet est un espace de liberté qu'il ne faudrait pas altérer par une abondance de lois et réglementations. *Didier Kla* s'inquiète néanmoins de l'avenir de l'Internet vu son appropriation par certain(s) Etat(s) et propose un enseignement « télécoms » aux juristes pour en être conscients.

*Alain Kiyindou* (CERIME, Strasbourg) note un décalage entre texte et contexte et remet en mémoire la nature de l'Etat en Afrique et son potentiel de contrôle limité, qui tient à plusieurs causes. L'Internet n'y remédiant que très partiellement, il faut donc éviter de s'y focaliser.

*Annie Chéneau-Loquay* s'interroge sur l'applicabilité d'une législation en Afrique alors que les réseaux économiques y échappent en grande partie au droit (80% relèvent de l'économie dite informelle) et l'existence éphémère des cybercafés est révélatrice d'un renouvellement constant des TIC.

Pour *Pape Diouf* il faut se garder de trop vouloir formaliser les législations. Les quatre catégories d'acteurs (Etat, organisations internationales, Secteur privé, Société civile) existent bien en Afrique, mais il y a la législation et les usages. Ainsi la législation impose des règles douanières. Mais à la frontière entre deux pays africains si le camionneur présente un billet en plus des formalités il passe ... même si la douane est équipée d'un PC ! Pour lui, il faut choisir le cadre juridique le plus pertinent et ce choix doit être participatif pour être efficace/applicable.

*Ken Lohento* (ORIDEV et iAfric Bénin) s'interroge sur la complexité croissante des défis. Il convient donc de s'interroger –en se donnant du temps- sur le type de développement pour l'Afrique. Une autre question concerne la protection du savoir africain ; les TIC peuvent être une réponse mais aussi un risque.

Pour *Didier Kla* voit une Société de l'information « différente » en Afrique à l'image du déploiement différent du mobile par rapport à l'Europe. Le logiciel libre y jouera un grand rôle. Le Sommet par contre risque de prolonger le « copier-coller » actuel.

*Pierre Dandjinou* (PNUD, Bénin), intervenant inscrit à cette table ronde et qui vient d'arriver, déclare que si le problème est bien posé il y a une variété de Sociétés de l'Information. Quant à l'économie informelle elle spécifiquement africaine (« l'Afrique n'est pas formelle ») et elle est la réponse à un besoin de services. Il faut bien convenir que désormais l'Etat n'est plus seul acteur et les nouveaux partenariats le prouvent, notamment le partenariat entre le secteur public et la société civile. Son expérience aux Nations Unies lui permet d'affirmer que celles-

ci suivront ces partenariats. Cette affirmation est mise en doute par *Alain Kiyindou* qui constate que la participation de la population africains (il doute de la représentativité de la « SC africaine ») ne marche pas. C'est probablement parce que des pans entiers de populations en sont exclus à l'instar des populations rurales. Celles-ci sont en train de développer leur propre conception sous forme de radios et même TV communautaires, de développement de villages-centres. Il convient donc de réfléchir sur les formes de participation. Dommage que *Pierre Dandjinou* a manqué cette réflexion : il est parti une fois sa déclaration faite.

*Michel Egger* (Coordonateur des organisations caritatives suisses au SMSI et enseignant à l'IUED Genève) revient sur les aspects législatifs pour évoquer les « législateurs pluriels » sur la base du constat que « l'Etat ne peut plus être le seul acteur ». Il faudra donc formaliser les partenariats. Le SMSI nous propose un modèle basé sur la paradigme néolibéral que l'on peut résumer comme suit : Au secteur privé l'investissement et donc l'économie, à l'Etat de « créer des conditions favorables à l'investissement privé, et à la société civile d'amener la plus-value et exercer la charité. Il ne faut pas nous laisser enfermer dans ce modèle car la société civile qui se respecte a un potentiel et une vision plus riches. Alors une Société Civile comme co-législateur ? La gouvernance corporatiste et ses résultats affligeants aux USA montre le danger que présente une telle dérive. Attention donc !

*Annie Chéneau-Loquay* interroge les participants si la peréquation si nécessaire à l'Afrique y est encore praticable. Selon *Pape Diouf* elle est pratiquée au Sénégal. Je rappelle à ce propos le lien étroit (quasi institutionnel) entre le rôle de l'Etat et la peréquation et l'illustre à l'exemple du « Plan d'action prioritaire » (PAP) à l'initiative du Président Giscard d'Estaing en 1975 pour mettre en place en France un véritable réseau de télécommunications et déployer à large échelle les services téléphoniques. Il a collecté 125 Milliards de FF pour un programme quinquennal qui a fait des « PTT » de la France un opérateur mondial reconnu avec le premier réseau entièrement numérique. Et le déploiement de la téléphonie s'est fait sous la « taxe de base » -donc selon une peréquation nationale- identique pour tous et les abonnés ont bondi de quelques millions à plus de quinze à l'issue du PAP. C'est encore une bonne leçon à donner à nos ultra-libéraux pour qui le salut ne peut venir que « d'ailleurs que de l'Etat » et ne se réaliser qu'en régime de concurrence (débridée)<sup>12</sup>.

*Gilbert Riest* s'interrogeant sur une société plurielle de l'information, se demande s'il on ne pourrait pas « africaniser » la SI, du moins dans la réflexion, mais se demande aussi quels en seraient les acteurs et les approches.

*Djilali Benamrhane* veut recentrer le débat sur le rôle de la SC et de l'Etat. Il constate que la SC africaine commence seulement à se constituer, tout comme il note que les Etats africains ne peuvent s'exprimer vraiment sur la scène internationale. Dans ces conditions il est difficile de demander aux populations d'affirmer leurs choix et irréaliste de se substituer même en partie à l'Etat. Il faut donc renforcer les Etats afin qu'ils puissent jouer leur rôle vis-à-vis des grands organismes internationaux comme la Banque Mondiale. Or que constatons-nous : les Etats du Nord sont incapables d'honorer leurs engagements en termes de financement du développement, les fameux 0,7% du PIB à consacrer à l'aide publique au développement, APD, et ont remis aux calendes grecques (c'est-à-dire en 2015) l'objectif pourtant élémentaire de « un accès au réseau télécoms par village ». Il s'interroge comment les gouvernements africains ont pu signer le Plan d'Action du SMSI avec un tel objectif « botté en touche ». S'il est sceptique sur le Sommet où les organisations internationales et les gouvernements s'arrogent le pouvoir quasi exclusif, il met en garde contre un échec du Sommet car il

---

<sup>12</sup> Pour ceux qui seraient encore sceptique sur ce point je rappellerai le cas –actuel- de la Chine qui a gardé le rôle pré-éminent de l'Etat dans le secteur des télécommunications et qui est devenue en cinq ans la deuxième puissance « télécoms » du monde (elle sera n°1 dans deux ou trois ans)

signifierait l'échec du système multilatéral et donc le retour aux processus bilatéraux et leurs dangers.

*Didier Kla* constate une relative ignorance des décideurs africains et par conséquent leurs erreurs dans la fixation des priorités. Si on y ajoute les/leurs intérêts particuliers on est loin de tout développement cohérent et a fortiori d'une application adéquate des TIC et donc de l'avènement d'une société de l'information.

*Ken Lohento* déplore que l'Etat n'a pas (plus) les moyens et en déduit qu'on ne peut écarter le recours au secteur privé. Les partenariats semblent une solution en ce sens mais se demande lesquels ... L'Union Africaine lui paraît l'autre solution ; il faut donc œuvrer pour elle.

A *Abdoullah Cissé* le dernier commentaire. Pour lui la société de l'information n'est qu'une forme d'expression de la société humaine. Quant au droit il traduit toujours un équilibre dans un rapport de forces. A nous de créer ce droit avec lucidité et de proposer des alternatives crédibles.

En **conclusion** un débat intéressant où les aspects relevant du droit ont été le thème dominant, au détriment pourrait-on regretter de l'objectif principal de cette table ronde : le rôle des Etats mais aussi du marché et de la société civile dans une société de l'information dont les acteurs principaux prônent le déclin de l'Etat. A cet égard le « constat » du haut-fonctionnaire du PNUD est révélateur. La quasi totalité des participants déplore cette « connivence » du système des Nations Unies avec la pensée néolibérale et est opposée à toute forme de démantèlement des fonctions essentielles de l'Etat-nation. Pour ma part, j'ai surtout regretté de n'avoir pu évoquer –comme initialement prévu- les aspects liés au financement de ce que l'on appelle « la connectivité » et qui n'est autre que l'accès au réseau et aux capacités de son infrastructure.

### ***Atelier « Des solutions durables déterminées par les communautés »***

Le temps d'échanger quelques propos complémentaires avec les participants -tous très conscients des risques que peut comporter une « société de l'information » formatée selon le modèle néolibéral, dans les pays du Nord mais encore davantage dans ceux du Sud- et déjà il faut repartir vers la Salle 8, donc le Hall 4 (bonjour les portiques de sécurité) pour m'enquérir sur les mystères de « *Democratizing Access* » (in english, please) organisé par l'IDRC (institut canadien de recherche sur le développement) et soutenu par UNICT (groupe de travail des Nations unies sur les TIC<sup>13</sup>). Sous –titre de cet atelier : « *Des solutions durables déterminées par les communautés* », l'information remise déclare « Dans leur recherche pour l'inclusion numérique, les communautés autour du monde utilisent des technologies innovantes pour obtenir une connexion abordable. Des praticiens renommés décrivent quelques unes des technologies actuellement en cours de déploiement et leurs applications, comme WiFi, VoIP (la voix sur IP) et VSAT (Very small satellite system,). Mon programme chargé ne me permet pas de rester jusqu'au bout : je m'installe donc « à l'arrière ». Du coup je ne vois que les grands traits sur l'écran et j'écoute ce que le rapport signal à bruit, particulièrement critique dans cette petite salle, me permet.

L'atelier apprend aux participants comment utiliser ces nouvelles technologies pour disposer d'un accès à large bande (comment en effet, les communautés des PeD pourraient-elles encore survivre sans au moins deux Mégabits/s permanents ?). L'obstacle principal est que les utilisateurs potentiels ne disposent pas de la connectivité. Du fait du manque de concurrence, car ils relèvent d'opérateurs publics !. Comment donc enlever cet obstacle ?

---

<sup>13</sup> Encore un « machin » qui marche sur les plates-bandes de l'UNESCO et de l'UIT mais qui exerce un lobbying efficace, tout en étant lui-même lié aux groupes privés US des TIC comme Micrisoft et Cisco à travers des contrats de « partenariat »

- En ouvrant le cadre réglementaire, pour permettre que n'importe qui puisse construire un réseau d'accès.
- En utilisant des solutions techniques mettant en œuvre des réseaux d'accès partagés, pour permettre que n'importe qui puisse devenir prestataire de services.
- Pour tirer un maximum du potentiel des communautés concernées pour générer des applications.

La topologie induite par les opérateurs (évidemment ringards) est de type concentrateur sur le centre de commutation. Il faut lui substituer un système de communication ouvert. Et organiser (sic) la croissance via des réseaux neutres (re-sic). Là je subis une première poussée d'adrénaline qui me fait craindre le pire .. J'essaie donc de poser une question pour mettre en doute cette approche et m'interroger sur le bien-fondé du déploiement de technologies dites d'avant garde dans des régions isolées des PeD. Mais le « modérateur » est intraitable : les questions sont pour la fin. Bien fait !

C'est donc un intervenant mozambicain qui illustre cette démarche par une présentation de Open.net dans son pays. La question existentielle est : comment se connecter à l'Internet pour bénéficier du « réseau des réseaux ». Il passe différentes technologies en revue, dont la technologie IP sur DVB (MPE)<sup>14</sup>, c'est-à-dire utilisant des réseaux de diffusion radio et télévisuels numériques comme supports de signaux de type IP. Les récepteurs sont d'un coût modique : environ 200 dollars. Pour la technologie WiFi il préconise la « technologie de kits de supermarché » qui permet dans le spectre autour de 2,4 GHz (non réglementé) une portée de 30 km. Elle est la meilleure solution pour court-circuiter l'opérateur monopolistique national (sic). Enfin, il précise que l'on peut mélanger des technologies pour optimiser les « réseaux ouverts » et diminuer les coûts d'exploitation. Ainsi on peut émettre en WiFi et recevoir en DVB-IP, ou émettre en VSAT (selon le protocole SCPC) et recevoir en DVB-IP. L'orateur continue par une présentation « en vraie grandeur » de l'Open.net sur le campus de l'Université Eduardo Mondlane à Maputo, qui interconnecte 6 bâtiments en offrant des solutions de réseaux locaux sans fil (WLAN) particulièrement adaptées pour les laboratoires. Le bruit dépassant le signal j'essaie de croquer les diapos Powerpoint, mais ça va trop vite. Il me reste des schémas incomplets donc inutiles. Je note que le réseau ouvert réalisé est (quand même) interconnecté au réseau d'accès de l'opérateur national. Parmi les avantages d'un tel réseau l'orateur cite la possibilité de fournir la voix sur IP, d'offrir la formation des utilisateurs et de présenter une capacité d'extension à la demande de chaque utilisateur (autonome). Il signale aussi les inconvénients : Open.net est conçu pour des stations mobiles comme les PC portables et les fournisseurs de services sont sceptiques par rapport aux solutions radio ouvertes. Il faut aussi concevoir une subdivision du campus en cellules radio. Enfin, le modèle commercial n'est pas encore mûr pour concerner plusieurs fournisseurs. Le bruit est tel que personne ne pose de questions. L'orateur conclut que l'on a ainsi modifié le (vieux) modèle de réseau par câble (NB : des opérateurs historiques ...), mais concède que c'est un problème politique avant d'être un problème économique notamment en termes de coûts de l'accès. Par ailleurs, l'opérateur national « fait de la résistance » ... On peut regretter qu'à aucun moment, l'orateur n'a évoqué le point de vue de l'opérateur national *Telecomunicacoes Moçambique* par rapport à ce réseau de campus, ni les solutions éventuelles qu'il aurait pu présenter ... s'il avait été consulté. En outre, on reste « confiné » au campus et rien n'est dit sur l'interface avec le réseau existant : débit, protocole, sécurisation, tarification, délais d'intervention, ....

Le deuxième intervenant cite une application réalisée en Suède et basée sur les paquets par radio selon une norme « de fait » (AX.25) qui permet d'utiliser les bandes de fréquence entre 3-30 MHz, et autour de 140 MHz et de 435 MHz. Le débit est de 300 bit/s en utilisant une

---

<sup>14</sup> Les données IP sont encapsulées dans une trame de transport MPEG-2

modulation à BLU<sup>15</sup> mais permet aussi d'évoluer pour atteindre des débits de 1200 ou 2400 bit/s. Certes, ces débits sont faibles mais conviennent pour des applications de courrier électronique via un « Portail HF » et ainsi atteindre des portées de 100 à 1000 km. Indiscutablement une telle application présente un intérêt pour les régions subsahariennes, très éloignées et faiblement habitées.

### ***Signature de l'accord ACP-UE sur la Société de l'Information et le développement***

Il est tout près de 17 heures et il me faut quitter prématurément cet atelier pour aller dans la Salle S, donc revenir dans le Hall 2 (rebelote pour les passages de portiques ...) pour assister à la *Signature de l'accord ACP-UE sur la Société de l'Information et le Développement*. Non pour son côté cérémoniel, mais pour la présence des plus hautes autorités, dont le Commissaire chargé du Développement *Poul Nielson*, pour m'informer sur leurs vues respectives quant au développement dans le cadre de ce Sommet<sup>16</sup>, et surtout pour utiliser une éventuelle possibilité de poser une ou deux questions. Et puis selon le programme la cérémonie doit être suivie par un cocktail (nous y voilà !) et par une conférence de presse (la société ne peut plus se passer de l'information ...). Finalement les discours sont courts et conventionnels et ont pour l'essentiel rappelé que « l'Afrique est désormais connectée aux grandes autoroutes mondiales de communication » via le câble sous-marin à fibres optiques SAT-3/SAFE qui dessert les pays de la façade atlantique. Les accords ACP-UE auraient mérité un peu plus de commentaires car voilà un mécanisme de coopération et de financement à bien des égards original et presque ... exemplaire. En outre, l'UE est de loin le premier bailleur de fonds mondial pour l'Aide Publique au Développement (APD). Un exposé sur les dernières réalisations et priorités en matière de développement aurait été intéressant<sup>17</sup> et un peu de pub pour l'Europe n'aurait pas fait de mal ...

Néanmoins le Commissaire *Nielson* a ajouté un commentaire très intéressant dans le cadre de ce Sommet, indiquant qu'un projet est à l'étude (au niveau UE) pour étendre le câble sous-marin SAT-3 -qui aboutit actuellement au Cap- sur les côtes Est de l'Afrique puis achever le bouclage du continent par la façade méditerranéenne. Comme il a demandé s'il y avait des questions j'ai répondu par un commentaire critiquant ... le projet annoncé. En effet, l'UE commet la même erreur que l'ex-AT&T à propos d'*Africa ONE*. Une boucle autour de l'Afrique ne résout pas le problème gravissime de l'absence d'infrastructures de télécommunications intra-africaines car il faut y relier non seulement les pays enclavés mais aussi les pays côtiers non desservis par le câble sous-marin. D'autre part, il y a déjà des sections (« festons ») de câbles à fibres optiques en place, notamment en Méditerranée, et pour certains segments il faut privilégier le parcours terrestre car desservant un nombre bien plus importants de villes. C'est donc un schéma mixte où les segments sous-marins et terrestres se complètent pour « faire le tour de l'Afrique » qu'il faut étudier car il correspond à un optimum tant en termes d'économie que de collecte et d'acheminement du trafic. Là, la mine de notre Commissaire commence à s'assombrir et il me demande d'arrêter « car il y a encore d'autres questions » et m'assure que « la Commission prendra toutes les précautions ». Je termine cependant en insistant sur le besoin urgent d'un réseau d'interconnexion intra-africain s'appuyant sur cette infrastructure « périphérique » africaine, et qui doit être étudié

---

<sup>15</sup> Bande latérale unique, économe en utilisation du spectre radio

<sup>16</sup> Après le discours très conformiste et « centré sur l'UE » du Commissaire Likkanen en charge du secteur des TIC à la Commission lors du PrepCom-3, ignorant le « fossé numérique ».

<sup>17</sup> Les TIC ne sont pas prévus dans le Fonds Européen de Développement (FED) qui finance en grande partie les programmes ACP-UE et notamment les projets d'infrastructure. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai proposé la création d'une « ligne budgétaire » réservée aux « infrastructures de télécommunications » dans le 9<sup>ème</sup> FED (2004-2009) lors de PrepCom-3 (voir sur le site [www.csdptt.org](http://www.csdptt.org)) en alternative ou complément du « Fonds de Solidarité Numérique »

dans le même cadre pour assurer la cohérence. Là le Commissaire visiblement impatient me coupe mon exposé. Dommage, car non seulement il n'y avait pas d'autre question mais l'auditoire était visiblement intéressé par mes propos. Et j'avais encore d'autres observations et propositions à faire, pour une fois que j'ai la chance d'interpeller un Commissaire européen

...

La cérémonie terminée il n'y avait pas plus de cocktail que de conférence de presse. Au grand dam de quelques grignoteurs par vocation (on en rencontre pas mal dans ces shows onusiens) et des deux dames des cabines de traduction. Même les institutions européennes n'échappent aux cafouillages de ce Sommet !

### ***Stand de l'Union Européenne,***

Il me reste donc suffisamment de temps pour faire un tour aux stands d'ICT4D.

Premier arrêt : le stand très bien aménagé et documenté de *l'Union Européenne* où je peux m'entretenir avec *M. De Backer*, directeur du Partenariat ACP-UE à la Direction du Développement à Bruxelles, à titre de « Personne focale » de la SC pour le domaine « Accès, infrastructure et financement ». A ce dernier sujet j'exprime ma déception quant à la position de l'UE face au Fonds de Solidarité Numérique qui me paraît peu réfléchi et surtout peu conforme à la conception de partenariat entre l'UE et les ACP. L'Europe principal bailleur mondial de l'aide publique au développement a aussi un concept et une pratique de financement du développement à certains égards intéressants, voire exemplaires. Je lui résume les grandes lignes de mes propositions de financement des infrastructures de télécommunications en Afrique<sup>18</sup> transmises à la Plénière intergouvernementale au nom de la SC ; elles intéressent visiblement *M. De Backer* qui prend mes coordonnées pour un contact ultérieur avec la Direction notamment via le Bureau de la SC à Bruxelles.

### ***Stand de Telecommunicaçoes Moçambique***

Deuxième arrêt : le stand des *Telecommunicaçoes Moçambique*. J'ai en tête de m'enquérir du réseau de l'opérateur national et des projets de son développement. Je suis doublement satisfait. D'abord par une cartographie claire et explicite montrant ce réseau et son évolution, et ensuite parce que je peux en discuter ... avec son Directeur général. Nous évoquons Africa ONE et ses alternatives. Ainsi un câble sous-marin relie Maputo à Beira et comporte deux dérivations. Un projet de câble à fibres optiques le long de la ligne de transport électrique THT est prévu mais manque de financement. Je suggère au Directeur général d'intégrer ce projet –a priori intéressant– dans un réseau sous-régional (« Panaftel ») d'interconnexion avec les pays voisins et de consulter l'Union européenne pour un financement. Discussion fort intéressante et agréable, terminée par un bon café.

### ***Rencontre (fortuite) avec M. Samassékou,***

En sortant vers le terminal des bus, je croise *M. Samassékou*, le Président du PrepCom. J'en profite pour exprimer mes critiques concernant les conditions de travail faites à la SC et à la limite du tolérable ici, à Palexpo. Le Secrétariat de la SC me semble en partie responsable de cette situation qui a complètement désorganisé le fonctionnement de la SC dans cette phase cruciale des travaux. Je cite comme exemple le manque de salle pour la réunion de la SC

---

<sup>18</sup> Notamment la création d'une ligne de crédit pour les infrastructures de (télé)communications dans le 9<sup>ème</sup> FED comme mesure la plus urgente et seule capable non seulement de répondre à l'importance des investissements nécessaires mais aussi –et surtout– de permettre une pleine efficacité à la synergie inter-réseaux, gage d'économie et de durabilité pour les projets concernés

mercredi. M. Samassékou connaît « la situation critique » et les problèmes organisationnels mais ne la croyait pas aussi grave. Pour moi le PrepCom a fonctionné –certes avec quelques à-coups et accrocs- jusque samedi soir car nous avons bénéficié jusque là des bâtiments et logistique de l'ONU et de l'UIT. Ma protestation est justifiée par les contributions riches et nombreuses de la SC au processus du SMSI qui méritaient vraiment un autre traitement. Ce que M. Samassékou ne pouvait qu'approuver.

Il est 20h30 et il n'y a plus beaucoup de bus ...

## **Jeudi 11 décembre**

La journée commence par une sympathique réunion des participants du CASIC pour échanger nos impressions et surtout nous répartir les rôles (participation aux événements). En outre, Guy Blanc se joindra à nous en fin de matinée pour participer à la réunion de travail avec la délégation du Niger prévue vers 14 heures dont nous avons convenu lors de nos précédentes rencontres avec le Député *Gado Bourreima* samedi et lundi précédents<sup>19</sup>.

Pour ma part j'opte pour quatre événements :

- « Pourquoi les opérateurs de télécommunications ne peuvent-ils pas fournir un accès équitable ? », tout un programme ... organisé par l'UNICT Task Force (avec un titre pareil ce « machin » est irrésistible !); l'Université de Stockholm, le SDC<sup>20</sup> et GPK<sup>21</sup> sont les co-organisateur.
- La cérémonie officielle de la Journée du Mali, un des partenaires principaux pour les projets CSDPTT,
- Une table ronde sur « La gouvernance mondiale à l'âge de la Société de l'information » organisée par un petit collectif dans le cadre de « La réforme des Institutions internationales<sup>22</sup> », et
- La table ronde de l'IUED<sup>23</sup> : « Development.com - Partenariats publics- privés : le grand mirage ? », organisée conjointement avec le collectif d'ONG suisse communica.ch.

### ***Table ronde « Pourquoi les opérateurs de télécoms ne peuvent-ils pas fournir un accès équitable »***

« Pourquoi les opérateurs de télécommunications ne peuvent-ils pas fournir un accès équitable ? »<sup>24</sup>. Pour (essayer de) le savoir je me suis installé dans la première rangée de la salle 16 du Hall 4. Et, comme on l'a vu plus haut, à cause de l'ambiance délibérément sonore dans ce Hall ...

D'emblée le représentant de l'UN ICT déclare que « l'accès équitable ne sera possible qu'une fois que la déréglementation sera complète », car « seul le fait de conférer à des communautés

---

<sup>19</sup> Guy a bien préparé cette rencontre puisqu'il a apporté des équipements dans sa voiture pour rendre encore plus concrètes nos discussions

<sup>20</sup> Service du Développement et de la Coopération (agence nationale suisse)

<sup>21</sup> Global Knowledge Partnership, ONG de Malaisie, très active notamment en milieu universitaire

<sup>22</sup> Ambitieux programme, non dépourvu d'arrière-pensées. Visiter le site [www.reformcampaign.net](http://www.reformcampaign.net) pour plus d'informations

<sup>23</sup> Institut universitaire d'études du développement, Genève. A l'occasion de ce Sommet il a édité un ouvrage accompagné d'un CDROM sur « La coopération internationale et la Société de l'information » auquel j'ai contribué avec Michel Egger, enseignant à cet Institut et coordonnateur des ONG suisses pour le SMSI. Le site de l'IUED [www.iued-wsis.org](http://www.iued-wsis.org) mérite plus qu'un tour !

<sup>24</sup> Conférence en anglais exclusivement

locales le droit de construire leur propre réseau neutre (sic) permet d'atteindre l'accès équitable ».

Les intervenants, suédois et mozambicain, précisent que cet accès ne concerne « que le dernier mile » et que les solutions proposées vont converger au « point de présence » de prestataires de services de téléphonie et d'Internet.

Je ne résiste pas au discours de dénigrement systématique du service public (« les opérateurs monopolistiques ») qu'ont délibérément adopté cet éminent représentant de l'UNICT Task Force<sup>25</sup> et le Directeur du Centre informatique de l'Université de Maputo, ni au bruit ambiant qui ne permet pas une participation active dans un auditoire apparemment acquis à l'idée que le seul rôle des pouvoirs publics est « d'abolir les réglementations et le monopole de l'opérateur national », qui empêchent d'innover et de créer l'accès équitable. Je quitte la salle 16 passablement énervé.

*On relève une constante dans ces « Panels », généralement animés par des représentants des agences onusiennes : le déclin inéluctable du rôle de l'Etat. Le secteur privé seul est innovant –c'est un dogme- et capable d'offrir la connexité Internet. Celle-ci est primordiale car de toute façon la téléphonie sera « captée » par ses nouveaux réseaux IP.*

*On pourra regretter que ces Panels oublient le plus souvent de préciser le financement de leurs solutions miracles<sup>26</sup> et les nombreux problèmes techniques liés au déploiement de la voix sur IP (VoIP).*

### **Table ronde « La gouvernance mondiale à l'heure de la Société de l'Information »**

Le prochain débat à mon programme risque de ne pas être plus reposant ... Dans la salle P du Hall 2 se tient en effet une table ronde intitulée « *La gouvernance mondiale à l'âge de la Société de l'information* »<sup>27</sup>. Elle est animée par Rik Panganiban, un membre très actif de la SC au SMSI, et Claudia Padovani qui co-anime le Caucus Europe de la SC. Cette conférence est organisée en marge d'ICT4D, dans le cadre de la « Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du système des institutions internationales ».

En guise d'introduction le Manifeste qui soutient cette démarche est rapidement présenté. Il déclare, compte tenu de la gravité des problèmes et des défis que l'humanité doit affronter,

- que le processus de mondialisation accroît la complexité de problèmes mondiaux et élargit le fossé entre riches et pauvres, et
- que l'affaiblissement du système des institutions internationales –en particulier quant à la paix et la sécurité- a conduit à un usage unilatéral de la force (cf Irak).

En conséquence les citoyens concernés proposent une réforme en profondeur des institutions internationales pour garantir

- une gouvernance démocratique de la mondialisation
- l'éradication de la pauvreté et un développement plus équitable ainsi que le respect des diversités,
- la paix et la sécurité mondiales sur les bases de la justice et de la liberté,
- la mise en place de mécanismes pour permettre aux citoyens et organisations de la SC d'obtenir une représentation et une participation directes dans les processus décisionnels mondiaux.

Cela requiert une ONU plus forte et plus démocratique comme système central, donc une

<sup>25</sup> Mme Dufborg, Ministre et conseiller spécial TIC

<sup>26</sup> Il est vrai qu'une conférence organisée par ICT4D était consacrée à cette question. Je n'ai pas pu y assister.

<sup>27</sup> Conférence –débat en anglais exclusivement

démocratisation des procédures de prise de décision et des agences onusiennes. Il faut en outre réformer et intégrer dans les Nations Unies les autres organisations mondiales multilatérales telles que le FMI, la BM et l'OMC.

Voilà une démarche qui comporte des initiatives intéressantes : démocratisation, inclusion du FMI, de la BM et de l'OMC, renforcement de l'ONU et du multilatéralisme. Mais elle laisse dans l'ombre le rôle des Etats et du marché. Elle pose un voile pudique sur les rôles respectifs de la démocratie participative et de la démocratie représentative.

Ses initiateurs s'appuient sur l'émergence des mouvements sociaux, sur une SC ouverte et collaborative. Ils bénéficient du soutien de parlementaires et de représentants du secteur des entreprises, mais aussi de personnalités internationales comme Frederico Mayor et Kofi Annan.

Dans le débat je m'interroge sur le rôle et la place des Etats dans ce contexte où « la société civile » cherche à se légitimer (au détriment des représentants élus ?). La mise en cause voire une limitation du rôle des Etats risque d'affaiblir dans une certaine mesure les organisations internationales. Par ailleurs « la société civile » n'est pas homogène ni garante de la vertu, des risques de conflits d'intérêts ne sont pas exclus. La réforme indispensable du système des Nations Unies doit donc prendre en compte ces risques.

La réponse de Rik est une démarche inclusive des groupes contributifs, y compris dans les PeD, et notamment des plus importants et des plus efficaces. Certes l'Etat garde la souveraineté mais la question est de savoir « combien la table est ronde ». Voilà un belle formule ... Pour Valeria la démocratie c'est de ne pas imposer de principes, d'où son désaccord par rapport à mes propos. Les rôles sont différents et les gouvernements doivent garder voire améliorer leurs capacités. Pour un autre animateur les distinctions ne sont pas toujours très définies, ainsi une entité du secteur commercial orientée vers le social se distingue peu de la société civile. Il y a maintenant d'autres paradigmes, au niveau des Etats (équilibre entre démocratie représentative et participative) et au niveau international (démocratie au niveau global). On ne peut donc plus accepter la stratification ancienne (sic) ; Internet ignore les frontières entre Etats<sup>28</sup>. Le rôle de l'Etat change car il n'est plus à même de résoudre tous les problèmes ; cela impacte sur la souveraineté et nécessite de nouveaux outils. Voilà qui a le mérite de la clarté. Je n'ai plus aucune envie de m'associer à cette campagne.

A la sortie on me remet une documentation sur l'initiative d'un « Plan Marshall mondial » (*Global Marshall Plan Initiative*) : elle est animée par un professeur de l'Université d'Ulm (RFA). Intéressant ? Je lirai le document à tête reposée ce soir pour voir si cela pourrait éventuellement alimenter mes réflexions sur le financement des infrastructures dans les PeD. Encore que je n'aime pas cette appellation qui me rappelle des souvenirs de guerre froide ...

### ***Réunion de la délégation gouvernementale du Niger avec CSDPTT***

Vite un sandwich avec Guy car un rendez-vous nous attend à 14 heures au Hall 1. C'est le député *Gado Boureima* qui organise une réunion entre la délégation gouvernementale du Niger et CSDPTT conformément à la décision prise lors de notre réunion du lundi 8 décembre. Monsieur le Premier Ministre du Niger, *Amadou Hama*, conduit cette délégation dont font partie M. le Ministre de la Communication et M. l'Ambassadeur du Niger en France. Cette représentativité témoigne de l'intérêt qu'accorde le Niger à une action commune en faveur du désenclavement de zones isolées et de la confiance qu'il place dans l'approche particulière de CSDPTT dans ce type d'action. Bien sûr notre ami Djilali nous rejoint dans cette réunion pour laquelle il s'est investi avec succès, et son soutien efficace sera le meilleur gage pour l'action entreprise par la suite.

---

<sup>28</sup> On peut se demander si cet animateur a jamais donné un coup de fil international ...

Après avoir rappelé les propositions émises lundi nous discutons deux thèmes : le projet de téléphonie rurale dans la région de Tillabéry et l'organisation éventuelle d'un Forum Social Africain à l'initiative du Niger.

#### *1 – Projet de téléphonie rurale*

Il devrait être une opération pilote pour montrer la faisabilité de raccordements au réseau terrestre dans une zone voisine de celui-ci, et désenclaver des villages qui se sont dotés de moyens de communication communautaires (radio et depuis peu vidéo). Bien plus, ces véritables réseaux de communication locaux ainsi insérés grâce au réseau de télécommunication peuvent contribuer à l'expression de la société nigérienne et puiser aux ressources disponibles. Ces hypothèses emportent la conviction et l'accord de M. le Premier Ministre et la coopération du Ministre de la Communication.

#### *2 – Forum Social Africain*

C'est une idée forte de Djilali qui pense que deux formules sont envisageables pour cette manifestation : ou bien un Forum sous-régional (Afrique de l'Ouest) ou un Forum régional (Afrique). Il pourrait présenter une excellente plate-forme de préparation du Sommet mondial de Tunis pour la société civile africaine. Quelle qu'en soit la formule adoptée, un tel forum ferait en même temps connaître les richesses du Niger et la diversité de ses cultures. Le projet de téléphonie rurale associée aux médias communautaires évoqué ci-dessus constituerait alors une réalisation pilote dans le cadre du SMSI. Cette idée a reçu l'accord immédiat de M. le Premier Ministre.

Je profite de la présence de la délégation gouvernementale pour proposer de situer le projet de téléphonie rurale dans une perspective stratégique, c'est-à-dire comme élément d'une politique d'évolution jusqu'à moyen terme du réseau de télécommunications de la Sonitel. A cette fin une équipe de planification bien informée, constituée au sein de l'opérateur de réseau, pourrait se voir chargée de rédiger un schéma de développement de l'infrastructure assorti d'un plan de déploiement cohérent. Une telle équipe suppose des cadres disponibles et motivés auxquels un complément de formation pourrait permettre de s'approprier les technologies les plus adéquates (y compris les données de coûts complets) et des structures opérationnelles les plus adaptées. En cas d'accord des autorités nigériennes sur une telle proposition, la formation de cette équipe pourrait éventuellement être intégrée dans les prestations de CSDPTT. Dans ce cas j'aurais grand plaisir à former une telle équipe. Cette proposition est très favorablement accueillie par M. le Premier Ministre.

A la suite de cette réunion, aussi fructueuse que chaleureuse, *Guy Blanc* remet des documents en vue de préparer un projet de convention à *M. Gado Boureima*. Dans la soirée il présente à M. le Ministre de la Communication l'équipement typique de téléphonie rurale qu'il a (clandestinement) introduit en Suisse dans la soute de sa voiture... Une idée très appréciée.

#### ***Journée du Mali***

Après cette rencontre qui nous a tous remonté le moral et prouvé que notre implication dans le SMSI n'est pas simplement formelle, chacun de nous va suivre son propre programme. Le mien me conduit à la Cérémonie officielle organisée dans le cadre de la *Journée du Mali*. Heureusement j'arrive avant l'heure (16 heures) car la Salle de conférence n°4 du Hall 4 sera archi bondée lorsque le Président *Amadou Amani Touré* souhaite la bienvenue à ses hôtes et à l'assistance. Il est réconfortant de voir côte à côte les deux Présidents du Mali, l'ancien *Alpha Oumar Konaré* actuel président de l'Union Africaine, et le nouveau (« ATT ») dans une ambiance certes officielle mais festive et conviviale. A la tribune d'autres éminences maliennes, culturelles et scientifiques<sup>29</sup>. Je suis au dernier rang car je devrai sortir bientôt pour mon prochain « événement programmé », mais je prends un réel plaisir à ce rendez-vous avec

<sup>29</sup> Dont « le Malien de la NASA », Cheick Modibo Diarra

le Mali dont je garde toujours un souvenir très vivant bien que lointain : le « Séminaire de l'UIT sur la gestion et la maintenance des réseaux » en 1997 ... Le Mali est décidément bien impliqué dans cette « Société de l'Information » puisqu'il a créé un Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information. Il considère qu'Internet est le moyen le plus sûr ( ?) pour décentraliser et désenclaver les régions les plus reculées. L'éducation et le savoir-faire agricole seront ainsi à la portée de tous. La création de l'Université virtuelle et d'un satellite communautaire pour l'Afrique y contribueront fortement selon les personnalités présentes.

Comme de coutume dans ces réunions où l'euphorie est au rendez-vous, on nous présente plus les avantages escomptés qu'une analyse critique de concepts et modalités d'application, au Mali et plus généralement en Afrique. Dommage car le potentiel ne devrait pas manquer avec un tel panel de décideurs et d'intellectuels. Mais peut-être ces « autres tonalités » ont-elles été exprimées après mon (très discret) départ ?

### ***Table ronde de l'IUED de Genève « Partenariats publics-privés : le grand mirage ? »***

L'événement du jour est pour moi la *Table ronde de l'IUED Genève*<sup>30</sup> sur le thème « *Partenariats publics-privés : le grand mirage ?* ». Elle commence à 17h30 mais comme j'y intervins comme « discutant » sur le thème de la coopération multilatérale je prépare avec la sympathique équipe d'animateurs dont Chantal Peyer et Michel Egger.

Au-delà de ce concept qui a été imposé par les organisateurs du SMSI<sup>31</sup> et qui doit faire oublier la « coopération », le Plan d'Action du SMSI stipule parmi ses objectifs généraux que « chaque pays devrait mettre en œuvre d'ici à 2005 au moins un partenariat public-privé (PPP) opérationnel qui servira d'exemple pour les actions futures ». Les organisateurs de la table ronde s'interrogent sur les enjeux des « 3P », sur les espoirs de leur multiplication et sur leurs apports dans la pratique. Vont-ils aussi remplacer les engagements financiers des Etats et des bailleurs de fonds internationaux ?

C'est aussi l'occasion de présenter l'Annuaire suisse de la politique de développement 2003 et le CD-ROM consacrés à la thématique « Coopération internationale et société de l'information : développement.com » et rédigé par les intervenants<sup>32</sup> « panelistes » de cette table ronde, tous praticiens et spécialistes des questions du développement et de recueillir leur regard critique sur les solutions préconisées par le SMSI. Des « discutants », acteurs reconnus dans le domaine des TIC et des PPP donneront leur point de vue basé sur leur propre expérience.

Après une présentation succincte des principaux thèmes développés dans les articles de l'ouvrage par les panelistes de la table ronde, les discutants s'expriment brièvement sur les domaines de leur spécialité.

*Sylvestre Ouédraogo* (Yam Pukri) pense que la fracture n'est pas seulement « numérique » mais existe dans tous les domaines. Les ONG du Sud se sentent piégés dans les projets et doivent lutter pour leur autonomie. Enfin, l'Afrique a ses « mécanismes » traditionnels pour régler des problèmes très éloignés des types d'action d'ONG qui supposent une démarche participative souvent lourde (AG, comité, trésorerie, ...). Une vision africaine est dès lors difficile à cerner. Elle implique une période d'apprentissage suivie d'une phase gestionnaire pour déboucher dans l'inclusion.

---

<sup>30</sup> Institut Universitaire d'Etudes du Développement ([www.iued-wsis.org](http://www.iued-wsis.org))

<sup>31</sup> Voir mon document « Le partenariat : le pâté d'alouette » diffusé lors du PrepCom-2.

<sup>32</sup> J'ai eu le plaisir de co-rédiger avec Michel Egger l'article « Swisscom, l'UIT et la coopération au développement : le néolibéralisme contre la solidarité » (pp.95 à 112)

Alors que le NEPAD soulève quelques scepticismes, *Pape Ndiaye Diouf* se fait défenseur de cette initiative des cinq chefs d'Etat africains reprise et « intégrée » par l'Union Africaine. Il représente selon lui une forme de partenariat et exprime un espoir pour les africains. En absence de Pierre Dandjinou, paneliste, qui doit donner son avis sur le partenariat public-privé, *je suis sollicité* pour donner mon point de vue sur ce sujet dans le cadre de l'action pour le développement. Pour moi le « 3P » n'est qu'un concept sans contenu réel (voir le financement calamiteux du SMSI selon ce principe) et ne saurait être considéré comme une évolution de la coopération. Celle-ci reposait non seulement sur des liens structurels –on se rappellera les actions communes des administrations des PTT au Nord avec celles du Sud- et les contributions volontaires qui y ont été affectés, mais aussi sur des liens de solidarité et d'éthique au niveau des coopérants et de leurs collègues des PeD, souvent devenus des amis. L'UIT voyait converger sur son Département de la « Coop'Tech » ces orientations ce qui fondait largement son action et son efficacité. Il faut refocaliser l'UIT sur ses fonctions fondamentales et revenir à la coopération multilatérale car les « 3P » ne permettront pas de régler les problèmes qui les dépassent par leur dimension.

*Pierre Besson* est invité à présenter l'expérience de Parthenay « 1<sup>ère</sup> ville numérique ». Pour lui les collectivités locales travaillent depuis toujours dans le partenariat. Cela va jusqu'au développement de logiciels (sur plate-forme Microsoft à 80%<sup>33</sup>). Par ailleurs ce partenariat est aussi orienté Nord-Sud : ainsi Parthenay collabore avec Nouakchotts pour l'informatisation des services municipaux.

*Pierre Dandjinou* (Conseiller régional du PNUD, Dakar) en fait paneliste vient d'arriver et est sollicité sur deux questions : la proposition de taxation « au débit » présentée par le PNUD et le partenariat pratiqué par cette organisation. Pour lui la taxation proposée n'est pas (plus ?) adaptée aux données actuelles car les NTIC sont un thème transversal. Quant au partenariat il constitue une réponse au net recul de l'APD (confirmé encore à Monterrey). Il faut aller au-delà des projets. Ainsi il met en doute l'efficacité des télécentres en Afrique pour réduire la pauvreté, car les problèmes africains sont pour 95% dus à la pauvreté. Parallèlement il y a 12 000 télécentres à Dakar (sic) et le nombre va croissant. Quant au partenariat il permet de « prendre l'argent où il se trouve : dans les sociétés ». On a beaucoup décrié Cisco mais il est l'incontournable fournisseur de routeurs. De même Microsoft n'est pas opposé à collaborer dans des projets d'application de logiciels libres. Ce sont deux types de combinaison « win-win » (NdR : où tout le monde est gagnant). Le sort du Fonds de Solidarité Numérique intéresse actuellement les parlementaires.

*Stéphane Koch* est membre de l'ISOC à Genève. Il constate que les opérateurs publics sont devenus des commerces et que Swisscom n'a plus de vision. Quant au partenariat public-privé il marche bien aux Etats Unis (notamment dans le domaine des prisons). Cependant il pense que dans un « PPP » Cisco ne donne pas gratuitement : il veut le avoir le contrôle . Quant à l'UIT elle ne répond plus à son rôle et manque d'une perception d'avenir.

*Chantal Peyer* s'interroge sur les textes du Sommet. Elle met en doute des affirmations aussi récurrentes que fallacieuses comme « les NTIC permettent de faire des sauts de développement ». D'autre part le Plan d'Action nécessite un financement important or l'APD est en diminution drastique. On fait donc la promotion des IDE (NdR : investissements directs à l'étranger) mais les résultats sont loin des promesses. D'où son étonnement quant à l'abandon par le PNUD de la taxation « au débit » qui aurait pu être un modèle de financement mondial.

En réponse *Pierre Dandjinou* lui objecte que cette taxation a été proposée par le PNUD dans son Rapport 2001 ; « il faut donc la placer dans son contexte » (sic) car elle se fondait sur une solidarité internationale dans les échanges de courrier électronique. En outre le Rapport

---

<sup>33</sup> « Microsoft s'est proposé pour nous accompagner (sic) et développer la plate-forme logicielle qui fonctionne sous Windows »

annuel est rédigé par des consultants, d'où les problèmes de faisabilité (sic). Enfin le Rapport traduit une façon très centralisée de la pratique de la coopération.

Les questions sont ensuite ouvertes à l'assistance. Le « 3P » est plus une idéologie et beaucoup d'ONG ont encore un réflexe de « missionnaire ». Pour un autre il y a deux visions sur le développement : celle du Nord et celle du Sud. La première est plus fondée sur et ciblée vers la pauvreté. Elle n'est pas toujours partagée au Sud. *Annie Chéneau Loquay* ne partage qu'en partie cette vue en considérant qu'il y a certes un problème de pauvreté. D'où la tendance à considérer les TIC comme le bon (le seul ?) moyen pour en sortir. Mais il y a d'un autre côté une économie informelle qui dans certaines zones peut être supérieure en valeur à l'économie formelle qui sert de référence dans les statistiques. Il faut donc réformer des mentalités. La SC doit y contribuer par sa communication. Mais le développement est aussi le problème de savoir lire et écrire.

Une autre question porte sur l'applicabilité d'une peréquation par exemple en taxant certaines communications internationales ce qui permettrait de dégager des ressources pour le développement. *Marie Thorndahl* réplique que l'idée de peréquation repose sur les concepts de services publics, mais ceux-ci sont les grands oubliés du SMSI, car remplacés par les « 3P ». En outre le concept de « service universel » qui reste encore à définir, remplace désormais l'accès universel. *Pierre Dandjinou* déclare que nous sommes à la croisée des chemins et qu'il convient d'adopter d'autres modes d'action avec d'autres acteurs. En Afrique le vrai problème est la pauvreté et le manque cruel de capacités. Il faut donc bâtir un partenariat dans ces domaines. Le rôle de l'Etat doit être circonscrit. Un part de pouvoir régalien peut être exercé en-dehors de l'Etat, le meilleur exemple est l'Agence de Régulation des Télécommunications qui est autonome y compris dans son fonctionnement puisque finançable par des « ventes » de licences et/ou des fréquences.

Sur ces vues très conformes à la pensée unique exprimées par un haut fonctionnaire du PNUD –ce qui ne manque pas de sel- le président de séance fait une rapide **conclusion** de cette Table ronde. Le PPP est en grande partie une conséquence du manque des moyens constaté à tous les niveaux, celui des Etats comme celui des Institutions internationales. Ils seront probablement imposés par les tenants des idées néolibérales. Le rôle de la SC est alors de soutenir les ONG africaines voire dans certains cas des entreprises africaines. Le secteur des TIC est un marché captif avec ses risques dans les PeD. La question essentielle est dès lors « qui garde le contrôle de ces PPP » ?

Les participants sont ensuite invités au verre de l'amitié par le Directeur de l'IUED pour continuer les débats intéressants sur un sujet aussi contestable que le partenariat public- privé. Avec un Gamay de Genève bien frais c'est aussi un moment de sympathique convivialité et de rencontre. Ainsi ai-je fais connaissance réelle d'*Athanase Karienga* un sympathique burundais que je connaissais à travers les échanges sur la liste africanti. Il a fait la plus grande partie de ses études supérieures à Strasbourg. Les TIC rapprochent décidément les hommes ...

Bon, il est 20 heures passées et il faut songer à rentrer ...

### ***Quelques nouvelles du jour***

Des journalistes indépendants qui voulaient filmer le (beau) stand **Microsoft** et s'enquérir des liens de cette société avec les organisations des Nations Unies ont été « priés » de quitter prestement les lieux par quelques uns de nombreux gardiens de la « Sécurité » à Palexpo. Liberté d'expression passe par liberté d'investigation. Mais la « maison Gates » n'est guère tolérante, pas plus que pour ses concurrents. Les « arrangements » des agences onusiennes avec leurs « sponsors » sont décidément bien protégées. N'est-ce pas, Pierre Dandjinou ?

Un témoignage du zèle du service de sécurité du SMSI est cité par *Terra Viva*, le quotidien indépendant qui rend (bien) compte des événements du Sommet<sup>34</sup> :

Ce jeudi des gardes de sécurité ont interrogé un délégué sur l'exemplaire du magazine « Adbusters » -distribué juste avant à l'intérieur du Forum Mondial sur les Droits à la Communication- qu'ils venaient de trouver à l'intérieur de son sac. En découvrant ce magazine, qui critique les excès de la société de l'information, un garde a appelé son collègue et ensemble ils ont appelé un garde de sécurité en civil puis tous trois ont feuilleté les pages. « Quelles sont vos relations avec ce magazine » ont-ils demandé. Le délégué choqué aurait répondu « Il est dans mon sac. Pourquoi y a-t-il problème » ? Sur ce l'interrogatoire s'est arrêté, le délégué a remis le magazine dans son sac et a pu entrer dans le Hall.

### ***Surprenante Banque Mondiale***

Lors de l'ouverture du Séminaire d'*InfoDev*, l'initiative de la BM pour l'application des TIC dans le développement, *Kerry McNamara* -rédacteur du Rapport<sup>35</sup> de la BM édité à l'occasion de ce Séminaire- déclare<sup>36</sup> :

« Aujourd'hui, nous ne savons pas grand chose de l'utilité des TIC pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Nous avons des histoires éparées, anecdotiques, mais pas une approche méthodique ». Propos décoiffants à l'intérieur de cet espace ICT4D où l'on est plus enclin à succomber aux mirages de la connexion miracle. Pour faire bonne mesure Kerry McNamara ajoute :

« Le **fossé numérique** n'est qu'un des nombreux symptômes de la pauvreté. Ce n'est pas lui que nous devons soigner. » Dommage que les zéloteurs de la Société de l'Information salvatrice n'aient pas été présents, pas plus que les protagonistes du NEPAD ...

### ***Le carnet du SMSI***

Le (gros) Manuel de la Plateforme ICT for Development (ICT4D) nous apprend que **Denis Gilhooly** est désormais Co-Coordinateur exécutif du Secrétariat exécutif du SMSI (si, cela existe !). Ce brillant porte-voix des idées néolibérales dans le secteur des télécommunications était rédacteur en chef de *Communications Weekly International* qui était l'organe le plus enthousiaste sur la nouvelle économie et la place éminente du secteur des télécoms dans son sein. Bref, il a été un bon « souffleur » dans la bulle des télécoms.

Il faut bien se recycler et le système des Nations Unies est largement ouvert à ces protagonistes de la pensée unique.

---

<sup>34</sup> Edité par IPS (Inter Press Service) et l'agence de presse InfoSud, ce journal est probablement le meilleur témoin de ce Sommet. Il comporte des articles en français, anglais et espagnol. Seul problème : il est lui aussi suspect aux yeux de quelques activistes néolibéraux ou anti-droits de l'homme

<sup>35</sup> « Technologies de l'Information et de la Communications, Pauvreté et Développement : Apprendre de l'Expérience » Ce rapport établit clairement que la communauté internationale n'a pas fait un bon travail en termes de pilotage et d'évaluation des efforts sur le thème TIC pour le développement.

<sup>36</sup> Les citations sont extraites de Terra Viva de mercredi

## **Vendredi 12 décembre**

On commence la journée –la dernière- par une petite réunion de l'équipe du CASIC à l'Espace de la SC ; la proximité du cybercafé ne facilite pas la discussion tant mes sympathiques copains y sont attirés ... Mais nous réussissons à nous répartir les événements à visiter.

Pour cette dernière journée deux événements sont incontournables : la Plénière de la SC et la dernière Plénière intergouvernementale qui présentera les conclusions du Sommet. Pour mon programme « complémentaire » je ferai encore quelques visites aux stands d'ICT4D avec Guy qui nous sera avec nous encore aujourd'hui.

### ***Atelier « Technologies émergentes et solutions innovantes***

Pour commencer ma journée « active » je choisis l'atelier sur les « *Technologies émergentes et les solutions innovantes* » organisé par le PNUD et le *Smithsonian Institute* qui se tient en Salle 12 dans la mesure où le niveau de bruit me permet un minimum d'écoute et de participation. C'est un véritable hymne à WiFi qui est promptement déclaré LA solution alternative pour le « dernier mile ». Allié au protocole Voix sur IP (VoIP) cette technologie, alliant la haute technologie et la basse technologie dans une solution hybride, constitue aux yeux des présentateurs une solution durable. Je risque une question mettant en cause la durabilité de la « solution » présentée, alors que les normes ne sont pas encore stabilisées et que l'interfonctionnement (interoperability) entre équipements de constructeurs différents n'est pas assurée. Mais on me rétorque que cela n'a pas d'importance car un est dans le réseau d'accès où on ne mélange pas les produits de fournisseurs différents. J'aurai au moins appris cette « nouvelle conception » au SMSI ... après plus de quarante ans de galère dans le réseau. L'Indonésie, qui compte déjà 4 millions d'utilisateurs Internet et plus de 1000 radios communautaires, est bien décidée de recourir à cette technologie. Elle a ainsi conçu un modèle de réseau *RebelNet* pour être mis en œuvre dans les réseaux communautaires. Un ingénieur Fidjien présente la technologie *Pfnet* basée sur une transmission radio bidirectionnelle utilisée aux Iles Fidji qui peut être complétée en réseau local par WiFi lorsque les abonnés échangent un trafic significatif et qu'ils ne sont pas trop éloignés. Un représentant indien montre un exemple du modèle *DakNet* qui est basé sur un concentrateur WiFi mobile (dans un bus ou un véhicule utilitaire) pour desservir des utilisateurs temporaires ruraux ayant besoin d'une connexion à large bande. On ne peut que constater une fois de plus que le PNUD assure la promotion efficace pour court-circuiter les opérateurs publics en focalisant sur la technologie VoIP. Mieux, pendant plus d'une heure aucun intervenant n'a même mentionné l'opérateur public !

### ***Rencontre avec Sylvestre Ouédraogo***

Je dois repartir avant la fin de l'atelier car Guy m'attend pour une visite au Stand de la France où nous attend un démonstrateur de solutions de desserte rurale via satellite. Intéressant mais trop « virtuel » (pas d'équipement en fonctionnement et pas assez d'information relative aux coûts). Nous avons juste le temps de rencontrer *Sylvestre Ouédraogo* dans sa case, pardon : sur le stand 537, pour une discussion enfin de vive voix et surtout pour faire connaissance avec son ouvrage « *L'ordinateur et le djembé* ». Nous le recommandons chaudement à tous nos amis car il exprime non seulement une approche bien africaine des nouvelles technologies

mais il n'y succombe pas. Au contraire il nous transmet ses interrogations avec un humour consommé. Merci Sylvestre !

### *Dernière Plénière de la Société Civile*

Après un sandwich et une « Cardinal » nous allons participer à : la *dernière Plénière de la SC* dans cette 1<sup>ère</sup> phase du SMSI ; elle commence à 13h 30 en Salle C. Enfin un lieu de réunion digne de ce nom ... bien que sans traducteurs. Une fois de plus les anglophones seront les plus chanceux.

*Bill McIver* qui interviendra lors de la session de clôture de la Plénière intergouvernementale au nom de la SC, demandera à cette occasion que la **Déclaration de la SC** soit considérée comme n document officiel du Sommet et en tant que tel annexée aux deux autres documents, la Déclaration des Principes et le Plan d'Action, en faisant remarquer qu'elle a été adoptée à l'unanimité en plénière de la SC. Ce dernier point est contesté par quelques « mouvements divers » dans la salle.

*Wolfgang Kleinwächter* s'interroge sur le **sort du Bureau de la SC** après ce Sommet, son financement (par le gouvernement suisse) prenant fin avec l'année 2003. Il propose une lettre au Président de la Fédération, M. Couchepin et à Kofi Annan, voire au Président de la Tunisie (avec des conditions) afin de prolonger ce financement. Les Caucuses et les Familles devront être maintenus et le travail devra se faire essentiellement par courriel. Il engage la SC d'inviter encore d'autres organisations pour nous rejoindre et enfin, il souhaite une réunion – sous une forme à trouver- vers juin 2004.

*Renate Bloem* est d'accord avec Wolfgang et demande à Bill de mentionner lors de son intervention le document sur « Les priorités de la SC » (en anglais : CS Benchmarks) qui complète la Déclaration de la SC. Elle estime nécessaire d'**évaluer le Sommet** mais s'interroge sur la manière.

*Karen Banks* revient sur la Conférence de presse et les documents de la SC qui y ont été présentés. Cinq Caucuses –dont l'Afrique- les ont endossés mais le temps manque pour collecter les signatures des autres organisations. Une minute (!) est en principe réservée à chacun des cinq Caucuses pour intervenir en Plénière intergouvernementale.

Une participante fait des réserves sur l'unanimité proclamée à propos la Déclaration de la SC et demande que la SC prenne aussi connaissance des événements organisés par l'initiative « *We seize* » organisée par les associations qui n'ont pu se joindre au SMSI officiel. Les nouvelles qu'elle en donne ensuite sont alarmantes : une **intervention policière** a brutalement dispersé une cinquantaine de contestataires alors que leur manifestation avait été déclarée aux services de la police de la ville-canton de Genève<sup>37</sup>. Trois d'entre eux sont retenus au Commissariat. Je demande alors une réaction rapide et ferme de la SC vis-à-vis de ce comportement inadmissible des « forces de l'ordre » que personne ne troublait, par **une motion endossée par la Plénière unanime**. Cette proposition est soutenue par Suzanna George et Sally Burch qui insiste sur le caractère d'unanimité que doit avoir notre réaction. Cependant *Robert Koven* demande plus d'information et souhaite que les faits incriminés soient confirmés par des témoins. La salle réagit contre ces propos et les deux présidents de la séance demandent deux volontaires pour rédiger la motion dès la fin de la réunion en reprenant mes propositions.

Avec Suzanna George nous rédigerons donc cette motion<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup> A Genève prévaut toutefois une « loi de fait » : toute manifestation de rue est interdite ... depuis la réunion du G8 à Evian qui avait vu des casseurs en marge des altermondialistes s'attaquer aux vitrines du centre.

<sup>38</sup> La motion a été rédigée conformément à la décision de la plénière par Suzanna et moi-même, assistés d'une équipe aussi diverse que motivée comme l'attestent les photos prises par Robert Guerra (entre autres) ; elle est disponible sur le site de la SC [www.wsis-cs.org](http://www.wsis-cs.org)

Le Bureau propose d'élaborer une évaluation du Sommet. Je demande qu'il y ait préalablement un débat –même limité à une demie heure- afin de fournir l'argumentaire à l'équipe de rédaction de cette évaluation. Le groupe des Médias approuve cette démarche et demande à y être associé.

Se référant à l'idée du débat un participant (Asie-Pacifique ?) pense que la Déclaration de la SC est incomplète, car elle ne mentionne pas la reconnaissance de la bataille des peuples indigènes.

*Mustapha Masmoudi* demande de revoir les versions traduites de nos documents. Il reconnaît qu'il y a eu des difficultés dans leur élaboration mais le côté positif l'emporte et le consensus universel (sic) atteint est un événement historique. La place du groupe Africain est assurée et les valeurs qu'il prône sont partagées par l'ensemble de la SC. La SC devra aussi recenser ses apports dans les deux textes officiels du Sommet. Il suggère de procéder à l'évaluation du Sommet « en ligne » et de se donner quelques semaines afin d'assurer une position collective. Il voit la SC tunisienne désormais bien intégrée dans l'ensemble de la SC africains et déjà engagée dans la deuxième phase.

Quant à l'évaluation du Sommet, la co-présidente de la Plénière trouve qu'il manque le temps nécessaire à un débat et renvoie à chacun des Caucuses de faire son auto-évaluation. Les « personnes focales » et « points focaux » pourraient proposer le mode de poursuite de l'action, éventuellement selon une vision différente.

La séance est levée peu après 16 heures et avec Suzanna George nous allons rédiger la motion sur la répression policière ; il ne nous reste plus qu'à chercher un PC connecté au réseau dans une pièce disponible de l'espace de la SC dans le Hall 2. A 17 heures le texte est prêt et l'espace de la presse est juste à côté ...

### **3 – Sommet Mondial sur la Société de l'Information – Phase de Genève**

#### **La dernière plénière intergouvernementale**

La petite équipe de CASIC se retrouve dans la Salle de la *Plénière intergouvernementale* pour assister à la *session de clôture du Sommet*. Cela fait un peu chapiteau avec ses tables alignées et une estrade avec son pupitre d'orateur. Pas de clinquant, même pas non plus de commodité surtout pour la Société civile qui occupe le fond de ce vaste hall, séparé par un cordon de sécurité de l'espace intergouvernemental.

Au menu de cette ultime plénière un débat général, le rapport des événements accompagnant ce Sommet comme les tables rondes et ICT4D et le rapport sur les accréditations. Ensuite on procédera à l'adoption des deux documents officiels du Sommet, la Déclaration des Principes et le Plan d'Action. Enfin on annoncera les modalités pour la phase de Tunis du Sommet et on adoptera le Rapport sur la phase de Genève du Sommet. Les interventions des principaux responsables du Sommet et d'un représentant de chacun des partenaires clôturera le Sommet de Genève.

On trouvera ci-après quelques citations et commentaires sur les interventions principales lors de cette ultime session.

#### ***Allocution du Président de la Confédération Helvétique***

*Le Président de la Confédération helvétique, M. Couchepin*, s'est félicité que le Sommet ait attiré « plus de treize mille participants », et il a relevé la qualité des échanges qui ont permis de cerner ce qui façonnera la société de la connaissance. Il a noté que Genève 2003 restera dans la mémoire comme le début d'un dialogue international d'un nouveau genre et d'un

concept politique nouveau : la solidarité numérique. A la lumière de la gouvernance d'Internet le Sommet a aussi montré que la coopération entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile est essentielle. Selon lui, les Etats ont pris au sérieux les ONG ce que prouve le nombre de leurs propositions qui ont été adoptées dans les documents officiels du Sommet. Ils sont ainsi « de bons documents » car le fruit d'un solide compromis. Pour lui la Déclaration est une sorte de « constitution » de la Société de l'information qui présente une dimension sociale et favorise le développement. Deux sujets majeurs –la gouvernance d'Internet et le financement- ont été confiés au mandat du Secrétaire général des Nations-Unies. Enfin, il déclare en guise de conclusion : « Ici, à Genève, nous avons commencé à poser les bases d'une nouvelle société de l'information, caractérisée par la solidarité et l'ouverture. Notre désir commun est pour un futur plus juste et plus équitable. »

Commentaire : La Suisse a énormément investi en ressources de tout genre pour la réussite du Sommet et ce discours est dans la logique de cet effort. Le discours est bien dans l'air du temps : on prône le « partenariat » au lieu de relever le rôle des Etats et des services publics. Il est aussi plus optimiste que réaliste en parlant de l'ouverture des gouvernements par rapport aux propositions de la SC ! Enfin, il est quasiment rêveur en qualifiant la « solidarité numérique » de nouveau concept politique alors que la grande majorité des Etats –en tout premier les pays du « Nord »- l'ont botté en touche ... avec la problématique du financement.

### ***Allocution du Président de la République Tunisienne***

C'est M. Ben Yahia, ministre des Affaires étrangères, qui a lu l'allocution du *Président de la République Tunisienne*. Il exprime sa vive satisfaction sur les résultats atteints grâce au rôle joué par l'ONU et l'UIT, et qui ont « posé les premiers jalons d'une société mondiale de l'information équilibrée et solidaire ». Le contenu des documents du Sommet sont « un acquis important qui a suscité l'optimisme de la communauté internationale » (sic) car il affirme « le principe des partenariats stratégiques et solidaire entre Pays développés et Pays en développement ». La culture numérique (sic) est devenue un facteur essentiel de rapprochement entre peuples de différente culture, renforçant la chances de coexistence pacifique et l'attachement aux valeurs universelles, bases de la sécurité et de la stabilité dans le monde. Il faut donc renforcer l'action internationale pour promouvoir l'investissement dans le savoir et l'innovation technologique.

La Tunisie qui sera l'hôte de la deuxième phase ne ménagera aucun effort pour relever les défis posés. Elle mettra à profit l'expérience acquise dans la concertation pour réaliser le consensus sur les thèmes majeurs. Le président souligne le rôle de la SC et du secteur privé pour contribuer avec les gouvernements à une préparation efficace du Sommet de Tunis. L sera « un rendez-vous avec l'histoire pour concrétiser nos aspirations au progrès et au bien-être pour l'humanité tout entière ».

A l'écoute d'un tel discours on se demande d'abord si on a suivi le même événement puis on s'étonnera d'un tel optimisme. Mais on reste aussi sur sa faim quant à la SC dont le président tunisien affirme le rôle : de quel type seront ses organisations et associations ? De quelle liberté disposeront-elles ? Sur le plan tactique on peut s'étonner aussi de son silence assourdissant sur le Fonds de Solidarité Numérique<sup>39</sup> qui était pourtant une condition –ou la monnaie d'échange- du soutien des pays africains à la tenue de la 2<sup>ème</sup> phase du Sommet à Tunis. Celle-ci était en effet fortement contestée par un groupe de pays « du Nord » et surtout par la majorité des ONG ; seule la CCI de Mrs Cattai n'a pas d'états d'âme à son sujet !

---

<sup>39</sup> En contrepartie il a enrichi le vocabulaire du Sommet par « la culture numérique »

## ***Allocution du Secrétaire général de l'UIT***

*Le Secrétaire général de l'UIT, M. Utsumi* -égal à lui-même- a assuré que le Sommet a défini les étapes qui mènent à l'édification d'une société mondiale (sic) de l'information ... d'ici à 2015. Dès maintenant nous disposons de projets de multipartenariat pour leur réalisation. « Plus de 20 000 participants (sic) témoignent de l'importance des décisions que nous avons prises ». Et tout cela grâce au « rôle directeur » de l'UIT dans l'organisation du Sommet. Aussi n'oublie-t-il pas de citer et remercier ... sa propre organisation. Associant d'égale manière le secteur privé et la société civile dans ses remerciement pour leur apport, il passe sous silence « le service minimum » du premier<sup>40</sup> et l'engagement sans compter de la deuxième. Il estime que la Déclaration et le Plan d'Action « ont une raison d'être et délivrent un message d'espoir » ; ils déterminent « les travaux à terminer » dans un calendrier précis : celui de la deuxième phase du Sommet. Enfin il assure que « l'UIT s'engage à assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre de ce Plan d'action et à continuer à jouer le premier rôle dans la phase de Tunis ».

Comme on le voit *M. Utsumi* s'autocongratule et dans son élan oublie de rappeler l'échec du Sommet sur les deux questions les plus importantes : la gouvernance d'Internet et le financement, y compris celui du Sommet lui-même. Irréaliste, il proclame que l'UIT assurera la mise en œuvre du Plan d'Action, alors que cette autrefois honorable maison se débat dans la plus grave crise financière de sa longue existence qui la force à se séparer de plus de 10% de ses collaborateurs. Présomptueux il prétend que son organisation peut mettre en œuvre la Plan d'Action, alors que plus des deux tiers de ses objectifs sont de caractère sociétal pour lequel l'UIT n'a ni vocation ni la moindre compétence. Il faut au contraire espérer que l'UNESCO prenne sa part qui lui revient naturellement, non seulement pour mettre en œuvre les objectifs sociétaux du Plan d'Action mais plus encore pour approfondir la réflexion sur les sociétés de l'information et de la communication dont elle avait apporté une contribution essentielle sous la houlette de *Philippe Quéau*<sup>41</sup>. La grande majorité des acteurs de la SC au SMSI estime en effet que la Réunion intersessionnelle de Paris sous l'égide de l'UNESCO en juillet 2003 a été le point culminant de la phase préparatoire en termes d'écoute et de respect de la SC qui se sentait alors véritablement incluse dans le processus intergouvernemental<sup>42</sup>.

### ***Les tables rondes du Sommet : résumé de la TR « Créer des opportunités numériques » :***

Des résumés des présidents des *trois tables rondes*<sup>43</sup> je retiendrai plus particulièrement celui de la Table Ronde 1 intitulée « *Créer des opportunités numériques* ». Sans surprise on y trouve le Président *A. Wade*, véritable afficionado du « numérique » pour la présider, et l'omniprésente Madame *Livanos Cattai*, Secrétaire générale de la Chambre de Commerce

---

<sup>40</sup> Le secteur privé n'a pas apporté la moindre contribution financière au SMSI alors que ses sociétés –en premier lieu les sociétés US comme Microsoft et Cisco- seront les plus grands bénéficiaires de la société de l'information. Les seuls fonds disponibles ont été apportés par les Etats, dont le Burkina Faso mais pas les USA, et les opérateurs Japonais.

<sup>41</sup> Je rappelle que Philippe Quéau a dû céder sa place de Directeur de la Communication et n°2 de l'UNESCO pour répondre aux conditions imposées par les USA pour leur retour dans cette organisation. Il est tout aussi remarquable que les médias si fortement représentés dans la SC (c'est un euphémisme ...) n'aient même pas mentionné cette mesure choquante à tout point de vue et qui a fait basculer le processus interne du SMSI.

<sup>42</sup> A l'issue de cette Réunion, le projet de Plan d'Action mentionnait dès les premières pages l'objectif –cher à CSDPTT- d'un accès au réseau de télécommunication par village pour tous les PeD d'ici à 2005, c'est-à-dire dans le cadre du SMSI. Le PrepCom-3 a repoussé cet objectif à 2015 ... autant dire aux calendes grecques

<sup>43</sup> Table ronde 1 présidée par le Président A. Wade : *Créer des opportunités numériques* (sic) ; table ronde 2 présidée par le Président de la Lettonie et intitulée « *Opportunités et défis – Diversité du cyberspace* » (re-sic) ; table ronde 3 présidée par l'Administrateur du PNUD et intitulée « *Les TIC et les objectifs de la Déclaration du Millénaire* ».

Internationale (CCI) et « parole unique » du business globalisé pour l'animer. Un duo sur mesure pour un tel sujet.

Selon le résumé présenté « l'expérience des participants » (voir renvoi n°14) a permis des suggestions pratiques d'opportunités ... numériques, qui devront s'appuyer sur de nouvelles formes de coopération comme la solidarité ... numérique, afin de réduire la fracture ... numérique. « Le débat a porté sur des questions d'accès aux TIC, de partenariats et de financement » est-il précisé.

**L'accès**, pierre angulaire de la société de l'information, relève du rôle « essentiel » des gouvernements qui élaboreront des cyberstratégies nationales (sic) pour stimuler les entreprises. « Des participants » ont relevé que l'accès doit aussi prendre en compte les aspects sociaux et culturels et être considéré comme un droit de l'homme. La réglementation et la diversité des technologies (« courants porteurs, WiFi et satellites ») devront répondre aux besoins des pays pour réduire le fossé numérique, en particulier dans les zones rurales. Il n'y a pas de solution universelle, et les réussites enregistrées dans divers pays –comme la Grameen Phone au Bangladesh- doivent permettre de trouver des solutions adaptées pour fournir l'accès économiquement supportable.

**Les partenariats** entre gouvernements, secteur privé, société civile et communauté internationale permettront d'édifier « une société de l'information ouverte et inclusive ». Le volontariat est cependant crédité d'un « rôle important ». Les partenariats public-privé (3P) contribueront utilement dans un ensemble d'applications (e-gouvernement, e-santé, e-commerce, e-éducation, ...). Cybercafés et « points médias communautaires » sont de parfaits exemples de partenariats 3P à l'échelle locale.

**Le financement** est la question capitale pour mettre en œuvre le Plan d'Action pour offrir l'accès universel et réduire la fracture numérique. L'infrastructure et « le renforcement des capacités » nécessitent des investissements dont la part d'origine privée tend à devenir plus importante que l'aide étrangère. « L'instauration d'un environnement propice aux investissements étrangers directs et la coopération dans les domaines des finances, de la dette et du commerce »doivent compléter l'effort de chaque pays. Pour ce qui concerne la desserte des zones rurales le rapport mentionne textuellement : « Une aide s'impose pour aider à financer les TIC, en particulier en faveur des zones rurales pauvres. Il a été fait observer (sic) que, le secteur privé tendant à investir dans les zones urbaines qui sont plus rentables, il est particulièrement important de fournir des financements publics aux zones excentrées et rurales ». Ainsi, nos deux éminents associés se partagent-ils le marché des TIC : au public les risques et au privé les revenus garantis. Mais comment trouver le financement pour le public ? Le rapport donne la réponse : « Un participant (!) a souligné l'importance de manifester la volonté d'appuyer (sic) la création d'un Fonds de solidarité numérique ». Cependant « des participants » ont demandé des efforts supplémentaires pour attirer davantage d'investissements privés grâce à « l'instauration d'un environnement d'investissement transparent, stable et prévisible ». La mise en œuvre des TIC dans le cadre de stratégies de développement nationales joue un rôle déterminant pour attirer des investissements directs étrangers.

Le Président Wade aurait-il été mis en minorité par les participants<sup>44</sup> sur son idée phare : le FSN ? En tous cas cette table ronde n'a guère contribué à faire avancer les problèmes majeurs et urgents que sont l'accès au réseau dans les PeD et le financement nécessaire pour le mettre

---

<sup>44</sup> Participaient à cette TR : cinq chefs d'Etat (Sénégal, Rwanda, Botswana, Azerbaïdjan, Corée du Sud), neuf ministres Chefs de délégation (Singapour, France, Colombie, Thaïlande, Lesotho, Islande, République du Congo, Slovaquie, Ukraine), quatre responsables d'organisations internationales (UIT, UNECA, Banque Mondiale, UNESCO), cinq chefs d'entreprise du secteur privé (EUTELSAT, Maroc Télécom, Bombardier International, Corporation of Research Initiatives/USA, Oracle), 5 représentants de la SC (Université McGill Montréal, CPSR/Canada, Fédération mondiale des cités unies, Volontaires des Conférences Internationales)

en œuvre de façon supportable pour les populations concernées. Mais nul doute que la « Phase de Tunis » permettra à nos deux éminents stratèges de jouer les vedettes d'autres tables rondes.

### ***Déclaration au nom de la Société Civile***

La cérémonie de clôture a aussi permis à la Société civile d'exprimer son point de vue devant les représentants des Etats et des organisations internationales. Il a été présenté par Bill Mc Iver, le co-président du groupe « Contenus et Thème » de la SC. Comme la déclaration devait tenir dans deux minutes, je peux la reproduire ci-dessous dans une traduction personnelle :

#### **Déclaration au nom de la Société Civile**

La plénière de la Société civile, rassemblée à Genève le 8 décembre, a approuvé à l'unanimité la Déclaration « Définir des sociétés de l'information centrées sur les besoins des êtres humains », qui représente le couronnement de deux années de formulation et de discussion de propositions consensuelles parmi un éventail large et diversifié d'organisations de la société civile dans le processus du SMSI, pour construire une vision de sociétés de l'information centrée sur les personnes et inclusive, centrée sur les droits de l'homme, la justice sociale et le développement durable.

Nous reconnaissons que cet effort collectif a mis son empreinte dans la Déclaration et le Plan d'Action du Sommet et nous nous réjouissons que la focalisation ait évolué d'une vision technocentrée vers une vision plus centrée sur l'homme. Cependant, la Déclaration de la Société civile va bien plus loin, en étendant les conséquences logiques de cette vision en termes de politique et d'action qui doivent être engagées afin de constituer des sociétés où l'information et la connaissance sont considérées comme biens communs et où la technologie est maîtrisée par les personnes et les communautés qui en ont besoin.

Nous présentons à cette occasion notre Déclaration au Sommet et nous recommandons et demandons que ce document soit inclus et diffusé en tant que partie du résultat officiel de la phase de Genève du Sommet Mondial de la Société de l'Information.

Contrairement à ce qu'affirme notre sympathique Bill, cette Déclaration a été adoptée à l'unanimité moins un nombre significatif d'abstentions par un groupe de présents à la plénière (environ soixante-dix personnes présentes, une bonne dizaine d'abstentions dont CSDPTT). Sur le fond elle ne se démarque pas suffisamment des documents officiels notamment par ses silences et omissions (rôle des services publics et des Etats, évolution dangereuse des institutions onusiennes dont l'UIT, coopération internationale, ... ). Raison de plus pour « remettre cela » dans la 2<sup>ème</sup> phase du SMSI et être encore plus exigeant quant aux choix fondamentaux et aux objectifs prioritaires, centrés sur le Développement.

## ***Adoption des deux documents officiels du Sommet : la Déclaration des Principes et le Plan d'Action***

Sur recommandation du Comité Préparatoire, le Sommet après les avoir examinés, a adopté unanimement les textes des deux documents qui lui avaient été soumis par le Secrétaire général du SMSI, M. Utsumi, nous dit le Rapport final officiel du Sommet<sup>45</sup>.

Si ces documents ont été « approuvés unanimement » comme le mentionne ce Rapport, ils n'en ont pas moins été suivis de trois « déclarations interprétatives » émanant des pays arabes, du Zimbabwe, du Pakistan et des USA. C'est évidemment celle-ci qui mérite un « arrêt sur image ».

Elle attire l'attention sur le fait si la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'Action ont fait appel à un certain nombre d'institutions, organisations et autres, il revient néanmoins aux gouvernements de les adopter. Histoire de bien marquer son territoire ... D'autre part, les USA « émettent des réserves » quant à l'interprétation du §27 du Plan d'Action qui se réfère au Consensus de Monterrey sur le financement du développement. S'agissant de l'aide officielle au développement (AOD) les USA réitèrent que ils n'ont pas accepté un « objectif convenu » pour l'AOD ni pris aucun engagement pour satisfaire un tel objectif. Voilà qui est cynique mais au moins clair. En outre, toujours pour le §27 et concernant les situations insupportables de la dette, les USA « rappellent » que les pays concernés doivent poursuivre des politiques macro-économiques saines afin de devenir éligibles pour la remise de la dette. Si vous êtes pauvres et endettés, faites d'abord une politique économique « saine » (« sound » dans la version originale) ... Comme celle des USA avec sa dette et son déficit abyssaux ? S'agissant du transfert des technologies, lorsque celles-ci sont sujettes aux droits de propriété intellectuelle, il doit être opéré sur des bases négociées et mutuellement acceptées. Enfin les USA « notent » que l'usage de la phrase « peuples indigènes » dans la Déclaration (§15) et dans le Plan d'Action (§8, 11 et 23) ne peut pas être interprété comme ayant une quelconque implication quant aux droits qui tombent sous la loi internationale. Minoritaires de tous pays, soyez patients ... comme les Indiens d'Amérique !

Ces « interprétations » déclarées, et le vote « unanime » à peine décompté et annoncé, voilà que d'autres « interprétations » se font entendre. Ou plutôt, les pays non anglophones expriment de sérieuses réserves quant à la **qualité de la traduction** dans les langues officielles respectives des deux documents officiels du Sommet, qui va jusqu'à dénaturer les sens sur lesquels les consensus ont abouti, ou rendre incompréhensibles certains passages. On peut alors se demander sur quels termes exacts les consensus ont été atteints. En tous cas, la petite équipe du CASIC a bien rigolé en écoutant l'un après l'autre, les Chefs de délégation mettre en cause ce qu'ils venaient d'adopter « unanimement ».

### **La première blague du SMSI<sup>46</sup>**

Trois chefs d'Etat viennent au Sommet de Genève. Le premier dit « Oui ». Le deuxième dit « Non ». Et le troisième dit « Je suis d'accord ». Ici, nous avons le consensus.

<sup>45</sup> Document WSIS-3/GENEVA/9(Rev.1)-E disponible (en anglais seulement) sur le site du SMSI

<sup>46</sup> Merci à Wolfgang Kleinwächter qui l'a publiée sur le site –très documenté sur le SMSI mais bilingue allemand/anglais- [www.worldsummit2003.de](http://www.worldsummit2003.de). C'est le site de la Fondation Heinrich Böll, proche du parti des Verts en RFA

## *Le mot du Président*

Lors de la conférence de presse organisée par la BBC ce vendredi à midi, le Président Wade a déclaré : « Nous avons réussi à atteindre notre objectif puisque la Déclaration générale a adopté le principe d'un fonds de solidarité numérique. »

Comme quoi il suffit des fois de peu –en l'occurrence c'était même « le service minimum »- pour satisfaire même un chef d'Etat.

## *Epilogue ...*

Après avoir vécu ces moments historiques il était 19 heures passées et il ne nous restait plus qu'à faire un tour dans les allées animées de ICT4D où chacun pouvait trouver un dernier sujet à étudier ou un ultime souvenir à rapporter. Et pour ce qui me concerne, de prendre congé des participants avec lesquels j'ai eu plaisir à vivre une semaine active et passionnante même si elle était émaillée de quelques déceptions. Ce qui comptait alors c'était l'esprit toujours très ouvert voire cordial de tous les participants de la Société civile, c'étaient les connaissances nouvelles que j'ai faites (j'ai vidé complètement ma réserve de cartes de visite) et les échanges d'idées qu'elles ont permis. C'est donc sans aucune réserve que j'ai rejoint le cercle des animateurs de la première heure du groupe « Contenu et Thèmes » de la SC, réunis avec Sally Burch et Bill Mc Iver pour leur offrir à chacun un Tee shirt sur lequel chacun de nous écrivait sa petite phrase personnelle. Merci encore aux deux animateurs, à Karen Banks, Suzanna George, Beatriz Busaniche, Meryem Marzouki et toutes celles et tous ceux qu'il serait trop long à citer. Eh oui, « l'équipe féminine » de la SC a non seulement été sa cheville ouvrière mais aussi son fer de lance. Chapeau !

## **4 – Conclusion**

Quelles conclusions tirer de ce Sommet de Genève : succès ou échec ?

Indiscutablement il a échoué dans ses principaux objectifs :

- droits et libertés des médias,
- gouvernance d'Internet, et
- financement du Plan d'Action

Pour CSDPTT, c'est ce dernier objectif qui est le plus révélateur de l'échec de ce Sommet, dont les protagonistes continuent de promettre des solutions-miracles à tous les maux de la terre.

## *Réussites et avancées*

Le SMSI a indiscutablement permis des avancées voire quelques réussites ponctuelles. Ainsi le processus tripartite qu'il a mis en route a eu des retombées, certes limitées, sur les contenus des documents officiels du Sommet, cela surtout par les **contributions de la SC** lors des PrepCom-1 à 3. De même a-t-il rapproché les représentants des Etats et ceux de la SC lors des groupes de travail « informels » mis en place et pilotés par la Plénière intergouvernementale. Dans ces groupes de travail et en fonction de la sympathie de leur président(e), la SC pouvait s'exprimer et montrer le sérieux de ses contributions. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les modalités de financement des propositions du Plan d'Action reprennent en bonne partie les contributions que j'avais présentées au Groupe de travail

informel sur le financement des infrastructures au nom du Groupe Contenus & Thèmes de la SC. Y compris les réserves sur le Fonds de Solidarité Numérique.

Une retombée indirecte mais positive du SMSI a été que la SC se soit ... rencontrée ! Sa participation en forte croissance depuis le début du processus en est la parfaite illustration. Certes, cela ne lui confère aucune légitimation car sa représentativité soulève toujours de sérieuses réserves. Cela est particulièrement le cas de la **SC des Pays en Développement** et plus particulièrement de l'Afrique. En effet, une analyse des accréditations de ses associations auprès du SMSI montre que la grande majorité est soit active dans le domaine Internet, soit utilisatrice et promotrice de ses applications. Au détriment des associations représentant la véritable SC africaine, telle qu'on l'avait vue à Bamako avec Aminata Traoré.

Cependant la SC a appris à se reconnaître mutuellement et surtout à travailler ensemble. La constitution de son **groupe de travail « Contenus & Thèmes »** en est la parfaite illustration, y compris dans ses limites et imperfections. Il est devenu le véritable cerveau et acteur de la SC et a fourni la quasi totalité des contributions, d'abord aux documents officiels puis à sa Déclaration alternative, lorsque la SC a vu ses contributions censurées voire ignorées et a décidé de ne plus y collaborer.

Enfin, la SC a pu approcher les délégations gouvernementales et établir avec certaines –le Canada, la Suède, le Brésil, mais aussi la Suisse et l'Union Européenne- quelques relations intéressantes. Le « **lobbying** » a ainsi été une pratique à laquelle les représentants de la SC se sont rapidement habitués et qu'ils ont su utiliser pour présenter les points de vue de la SC sur les problèmes concrets ... et pour avoir des informations sur l'évolution des débats « derrière le portes closes », c'est-à-dire les réunions intergouvernementales où la SC était exclue.

### ***Echecs et impasses***

Hélas, cette « chronique » est beaucoup plus fournie, à tel point que je me bornerai à l'essentiel.

Le **multipartenariat** entre représentants des Etats, organisations internationales, le Secteur privé et la SC s'est avéré un véritable bide qui s'est manifesté sous plusieurs formes :

- L'exclusion de la SC de certains débats et réunions, pratiquée de façon très sélective par des représentants d'Etats très soucieux de leurs prérogatives (USA par exemple) ou simplement opposés à une quelconque coopération avec la SC (Chine, Pakistan, Iran, certains Etats arabes, ...).
- Le financement du SMSI lui-même est dans l'impasse car les contributions pour son fonctionnement proviennent à plus de 95% des Etats (du Burkina Faso, mais rien des USA !<sup>47</sup>) ou d'organisations internationales (comme l'UNESCO). Pour le secteur privé, dont les entreprises seront pourtant les premiers bénéficiaires de ce SMSI, seuls des opérateurs de télécoms (japonais) et une entreprise suisse (Ascom) ont versé leur obole<sup>48</sup>.

**La « réduction de la fracture numérique »**, un des objectifs principaux du SMSI invoqué par tous les chantres et de façon récurrente tout au long de son processus, en est un autre échec marquant. Les victimes en seront –une fois de plus- les populations des PeD, en premier lieu desquelles on trouvera les peuples africains. Cet échec a plusieurs raisons, au-delà des égoïsmes des pays industrialisés et nantis :

- La prise de conscience très tardive de la SC africaine représentée aux PrepComs par rapport à la problématique du développement, et sa traduction dans le domaine de l'usage des TIC.

---

<sup>47</sup> Autres Etats ou organisations qui ont contribué significativement jusqu'ici : Canada, Suisse, Japon, Union Européenne

<sup>48</sup> Voir mon document « Le Partenariat : un pâté d'alouette » rédigé pendant le PrepCom-3

- Le manque d'une formulation claire dans les relations développement – « fracture numérique »- financement.
- La focalisation excessive des ONG africaines en particulier, sur le « Fonds de Solidarité Numérique » (FSN) qui est devenu un enjeu exclusif d'autres<sup>49</sup>, bien plus importants, comme la problématique du développement et ses aspects concrets tels que le « fossé énergétique » qui prime sur, et précède le « fossé numérique ».
- La concentration des réflexions sur l'apport des TIC traduites presque exclusivement en termes d'usage de l'Internet tant dans les instances intergouvernementales que parmi les ONG. On a ainsi vu l'objectif emblématique « d'un accès au réseau de (télé)communication par village et communauté représentative » reporté de 2005 (et donc au « menu » du Sommet de Tunis) à 2015, autant dire aux calendes grecques, sans la moindre protestation de la SC, dont les ONG africaines alors que l'Afrique est la plus concernée par cet objectif !

Non seulement l'Afrique, mais aussi *l'Union Européenne a échoué* dans cette enceinte du SMSI où elle avait pourtant de solides arguments, nourris par son action et son expérience en termes de Développement par le jeu des mécanismes combinés des Accords de partenariat ACP-UE et du Fonds Européen de Développement (FED). En fait elle s'est plus échinée à combattre le FSN en tant que tel que de proposer une véritable alternative de financement des infrastructures notamment (c'est le domaine le plus urgent et le plus stratégique) par le biais de son FED, comme je l'avais proposé lors de PrepCom-3 dans le cadre du Groupe de travail informel intergouvernemental sur le financement des infrastructures.

On a vu ainsi l'UE, le plus grand bailleur de fonds pour l'aide publique au développement, condamnée par l'ensemble des pays africains –et au-delà par une grande partie des PeD- au même titre et pour les mêmes motifs que les USA dont elle a trop facilement emboîté le pas. Un comble et une aberration ! Pour l'europeen convaincu que je suis, une telle situation est inacceptable, et imputable en grande partie aux positions incohérentes des Commissaires européens concernés, MM. Nielson et Likkanen<sup>50</sup>.

Au lieu d'une telle incohérence, on aurait aimé voir l'UE organiser un grand Forum et/ou une Table ronde pour présenter sa vision d'une Société de l'information et de la communication, en y associant ses partenaires des ACP, et évoquer le rôle d'une telle Société et des TIC pour répondre de manière concrète à la problématique du développement.

S'agissant du processus du SMSI, les deux documents qu'il a produits sont le fruit d'un consensus laborieux qui ont vidé de leur substance la plupart des idées et propositions. En outre, le *Plan d'Action* ne mentionne ni les objectifs prioritaires, ni un calendrier d'exécution et encore moins les moyens financiers pour les réaliser. C'est un document creux qui sera une base médiocre pour un travail programmatique lors de la deuxième phase du SMSI.

Mais la *Déclaration de la SC* manque aussi de souffle et accuse de graves lacunes dans son analyse ; ainsi ni l'impact néfaste de la déréglementation ni l'indispensable réforme des institutions internationales n'y sont évoqués. C'est à peine si elle mentionne les services publics comme indispensables (mais non comme une priorité).

---

<sup>49</sup> Y compris d'autres mécanismes de financement qui sont rejetés « car ils ont prouvé qu'ils ne marchent pas » sans fondement. La réunion organisée par le collectif de la diaspora africaine CONGAF lors de PepCom-3b a illustré cette démarche plus dogmatique que rationnelle. Voir lecompte-rendu du PrepCom-3b sur le site CSDPTT ([www.csdptt.org](http://www.csdptt.org))

<sup>50</sup> On trouvera sur le même site de CSDPTT une copie de ma lettre à Monsieur François Soupizet, Chef d'unité adjoint, Aspects internationaux, Commission européenne, Direction générale Société de l'Information, envoyée le 10 janvier 2004 et restée sans réponse trois mois après

## *Perspectives et propositions*

La deuxième phase du SMSI entamée au soir du 12 décembre a deux problèmes majeurs à régler sinon résoudre :

- la gouvernance d'Internet,
- le financement du Plan d'Action.

Deux « groupes de travail » ont été créés pour donner leur point de vue et élaborer leurs propositions d'ici au Sommet de Tunis.

La SC devra particulièrement veiller à son implication dans les deux groupes de travail. A cette fin, elle engagera ses participants à y présenter des propositions conformes aux idées exprimées dans la Déclaration alternative et adoptées par la plénière de la SC selon un mandat clair. De même ses participants rendront systématiquement compte des activités des deux groupes de travail à la Plénière de la SC.

Comme on le voit, ces questions requièrent des connaissances particulières voire une expertise avérée. Cela implique que la SC mobilise et y délègue ses représentants les plus qualifiés, mais aussi les plus « solides » pour ne pas céder aux chants des sirènes ...

Pour ce qui concerne les problèmes liés au **financement**, les infrastructures et l'accès en seront les domaines essentiels. On s'étonnera qu'aucun document ni aucune réflexion n'aient proposé un montant chiffré –ou au moins un ordre de grandeur- des besoins ! On s'étripe lors de discussions nocturnes mais on ignore tout du montant de l'enjeu ! Cette remarque vaut en particulier pour le(s) protagoniste(s) du FSN, qui à raison d'un dollar (tiens, pourquoi pas un euro ?) par PC acheté « au Nord », rêve(nt) de rassembler une cagnotte de quelques milliards de dollars. Irréaliste ! Un simple raisonnement partant des besoins qui pourraient être compris entre 10 et 20 milliards de dollars pour les infrastructures africaines, déduit qu'il faudrait que « le Nord » achète autant de PC. On délire ! Même à 10 dollars par PC « versés volontairement » on est dans l'irrationnel.

Nous demandons donc que le financement soit remis à plat<sup>51</sup> et attendons que l'UE reconsidère sa position quant au FED comme un des mécanismes envisageables pour financer ces infrastructures, sans lesquelles l'Afrique ne pourra se développer réellement.

Pour la **Société Civile** et son organisation cette deuxième phase demande une **structure plus adaptée** pour répondre à des problèmes concrets notamment en termes de mise en œuvre du Plan d'Action et de suivi des deux problèmes majeurs en instance de la 1<sup>ère</sup> phase. Sa crédibilité en dépend. La nébuleuse des caucus et autres familles ne répond plus aux exigences d'actions et d'engagements plus concrets.

De même la SC devra **s'ouvrir davantage** aux organisations et associations qui ne l'ont pas (encore) rejointe soit du fait de leur ressources limitées pour participer aux réunions lointaines, soit par leur engagement plus social auprès de leurs concitoyens. C'est le cas notamment des associations regroupées dans le collectif « WSIS we seize » ou celles militant au Forum Social Européen : elles doivent trouver une porte largement ouverte car visiblement la SC « installée » dans le SMSI a besoin de leur impulsion. Cela nous changera des débats concentrés sur l'Internet et ses problèmes ... Et nous aidera à nous focaliser sur notre priorité des priorités : le développement des pays du Sud et en premier lieu de l'Afrique.

*Jean-Louis Fullsack*

[jlfullsack@wanadoo.fr](mailto:jlfullsack@wanadoo.fr)

Délégué CSDPTT au SMSI

[www.csdptt.org](http://www.csdptt.org)

---

<sup>51</sup> En reprenant notamment les propositions présentées dans ce domaine par CSDPTT lors des PrepComs de la 1<sup>ère</sup> phase